

L'Amirauté déclare avoir envoyé de l'aide à la Grèce (Lire en page 3)

Pourquoi fut édiflée cette oeuvre...

Quelques réflexions d'ordre général, à propos du "Traité de Droit commercial" de M. Antonio Perrault

Le *Traité de Droit commercial* de M. Antonio Perrault est une oeuvre monumentale. Il comprend actuellement trois gros volumes, et deux autres doivent suivre. Rien d'aussi considérable n'aura été fait chez nous dans le domaine des études juridiques depuis les commentaires fameux de M. Mignault sur le code civil. Comme les études de son vénérable prédécesseur, celles de M. Perrault exigent une place dans toutes les bibliothèques de droit. On les y retrouvera non seulement au Canada, mais à l'étranger.

On n'imagine point que nous songions le moins du monde à parler avec quelque détail de ce traité de droit. C'est là besogne de spécialiste. Mais la publication d'une oeuvre de cette envergure est un événement qui intéresse tout le monde et qui appelle des commentaires d'ordre général.

On connaît, en gros du moins, la carrière de M. Perrault. Ce juriste ne s'est pas confiné dans sa bibliothèque, ni dans les salles de cours ou le prétoire. Il s'est occupé d'action catholique, sociale, nationale. Au temps de sa jeunesse, il fut le président général de l'A. C. J. C.; on l'a retrouvé depuis aux Semaines sociales, à l'ancienne Ligue d'Action française, etc. C'est — comme M. Mignault toujours — un homme de culture générale; il s'est ouvert des fenêtres sur toute la vie et cela ne paraît point avoir nui à ses études de droit. Au fond, on peut même se demander s'il n'aurait réussi à bâtir une oeuvre de cette taille si, en même temps qu'un juriste de grande classe, il n'avait été un homme de haute culture, de larges horizons.

Cela doit singulièrement aider à placer les choses dans leur juste cadre.

Nous allons commettre ici une indiscrétion. Elle nous paraît justifiable, elle est en tout cas très significative.

Peu de temps après la publication du deuxième volume du *Traité de Droit commercial*, nous rencontrâmes l'auteur dans une course rapide. Comme nous lui parlions de son livre, il nous confessa, avec l'abandon qu'autorisent de vieilles relations: *J'ai fait cela surtout pour donner un exemple à la jeunesse... Vous avez, comme moi, vu beaucoup de jeunes enthousiastes, jeter feu et flamme, former des projets magnifiques, puis les laisser tomber le long de la route. On est distrait, on est déçu, on se décourage devant l'effort prolongé, s'il n'est commandé par un besoin immédiat. J'ai voulu donner l'exemple d'un projet conçu aux heures de la jeunesse, méthodiquement poursuivi pendant près de trente ans... Peut-être cela servira-t-il à d'autres; peut-être cela les aidera-t-il à mener à bien une oeuvre de longue haleine...*

La confiance, nous l'avouons, nous émut, et nous

A Ottawa

Les événements d'Europe --- La sortie de M. Woodsworth

Quelle sera la répercussion des événements de France? — Les Canadiens de langue française et la France — Italie et Grèce — Cela devient de nos affaires

La grande sincérité de M. Woodsworth

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 29-X-40. — La rentrée des Chambres se fera dans une atmosphère particulièrement lourde, en raison des nouveaux événements internationaux. Bien que les dépêches de Vichy restent imprécises sur la portée réelle de l'entente franco-allemande, intervenue à la suite des entrevues que les chefs du gouvernement français ont eues avec le chancelier d'Allemagne, elles laissent apercevoir la collaboration de la France avec les puissances de l'Axe Rome-Berlin. Jusqu'où cela va, on ne sait encore. Nos relations diplomatiques avec la France peuvent subir un changement radical d'ici peu. Depuis quelques mois d'ailleurs, une partie de l'opinion publique au Canada était hostile au gouvernement de Vichy. Elle s'explique peu la présence à Ottawa d'un ministre népotentiaire français; elle réclame une attitude plus ferme, dit-elle, de la part du gouvernement canadien.

Jusqu'où cela va, on ne sait encore

Le ministre King-Lapointe résiste le plus qu'il peut aux pressions qui lui viennent des quartiers ultra-loyalistes. Toutefois, les événements marchent. Le Canada, qui a choisi son destin, devra le suivre bien que la situation soit excessivement dangereuse, en raison des sympathies naturelles du Canada français. Une telle situation, M. Henri Bourassa l'avait prévue, il y a bien des années. Aussi, longtemps que la Grande-Bretagne et la France agissent de concert et présentent un front uni contre un commun ennemi, la politique extérieure du Canada n'offre aucune difficulté d'ordre intérieur. Il n'en est pas ainsi lorsque la Grande-Bretagne et la France, en vertu de nécessités imposées à l'une ou à l'autre, adoptent des attitudes différentes. Le Canada n'est pour rien dans la situation européenne nouvelle. Encore moins le Canada français.

Néanmoins, il faut tenir compte de l'existence de ce dernier et de ses sentiments. Faisons confiance au

gouvernement qui, jusqu'ici, a montré qu'il n'avait aucun goût pour les décisions précipitées. Permettons-nous tout de même de lui indiquer, une fois de plus, que le Canada français a, lui aussi, une histoire, des traditions, une langue, une culture qu'il tient d'une grande nation européenne tombée dans le malheur. Si, à l'encontre de nos compatriotes de langue anglaise qui ont maintenu un lien politique — de moins en moins étroit, il est vrai, — avec la Grande-Bretagne, les Canadiens français ont perdu tout souvenir des relations politiques qui les rattachaient à la France d'il y a près de deux cents ans, les Canadiens français ne conservent pas moins un attachement de sentiment à la France. Nul changement de régime politique à Paris ou à Vichy n'a pu atténuer ce lien de sentiment. Le gouvernement canadien, quel qu'il soit, doit tenir compte de cette réalité et agir avec les ménagements qui s'imposent.

Italie et Grèce

Ce n'est pas seulement du côté de la France que la situation internationale se complique. L'Italie vient de commettre une nouvelle agression, l'invasion de la Grèce par les troupes fascistes marque l'extension du conflit dans les Balkans. M. Mackenzie King a tenu à la condamner en termes énergiques dans un communiqué qu'il remettait aux journaux hier après-midi, communiqué qui peut se résumer ainsi: "La nouvelle de l'injuste agression de l'Italie en Grèce provoque l'indignation de tout le peuple canadien. Toutefois, l'invasion fasciste en Grèce ne provoque aucune surprise à Ottawa. Le dictateur italien s'est servi de moyens par trop familiers; il s'est servi de manœuvres préliminaires bien connues avant cette agression par les armes. Il a posé des conditions outrageantes à un petit pays sans défense et a fomenté des incidents de frontières, tandis que la Grèce n'a provoqué l'Italie en aucune manière."

(Suite à la dernière page)

L'actualité

"Britain is Israel"

La British Israel World Federation publie de ce temps-ci des annonces dans les journaux anglais qui sont d'une lecture utile. Ces annonces nous renseignent non seulement sur le présent, ce qui est déjà assez commode, mais sur l'avenir, ce qui est vraiment précieux. Un député d'Ottawa me signale l'annonce du 26 octobre, qui a paru dans l'Ottawa Journal. Le titre seul, présenté dans une typographie confuse, a tout de même de quoi faire réfléchir. En voici la dernière partie: Britain is Israel. Art toujours difficile, la traduction est doublement quand elle s'applique aux prophéties et à la mystique. Cette fois cependant, le sens me paraît lumineux. Britain is Israel ne peut vouloir dire autre chose que: Bretagne est Israël. (Bretagne, cela va de soi, veut dire Grande-Bretagne, car toujours ceux de langue anglaise ignorent la Bretagne de saint Yves autant que si elle n'existait point).

La Bretagne est Israël, dit donc l'annonce coiffée du titre A National Message. Le sous-titre continue: "Par conséquent les îles britanniques ne seront pas envahies avec succès — La vantage de Hitler ne se réalisera pas — L'Empire britannique ne sera pas détruit."

"Toutes les prophéties au sujet d'Israël trouvent leur réalisation dans la Race britannique. Nous en citons quelques-unes: "Une nation et une compagnie de nations sortira de toi" (Je m'exuse de ne pouvoir citer une traduction officielle des textes bibliques comme je n'ai point les livres saints sous la main).

Le texte de l'annonce continue: "L'Empire britannique en tant que communauté britannique des nations répond seul à cette description."

Autre citation: "Ta semence possèdera la barrière de ses ennemis." (Genèse 22: 17).

Voici maintenant le commentaire: "La barrière c'est la puissance navale. La Bretagne règne sur les vagues et possède Gibraltar, Malte, Aden, Singapour, etc., etc."

Nouvelle citation de texte. Celle fois de la Genèse 28: 14: "Ta semence sera comme la poussière de la terre et s'étendra au loin vers l'Occident et vers l'Orient et vers le Nord et vers le Sud."

Commentaire: "L'activité colonisatrice du peuple britannique s'est développée exactement dans les directions indiquées." (On pensera peut-être qu'il eût été difficile que cette colonisation se développât autrement que dans la direction des quatre points cardinaux, mais passons).

Le commentaire reprend ainsi: "Israël devait être déplacé et établi

en un endroit désigné "îles de la mer" où on lui garantirait l'immunité contre l'invasion." (Suit l'indication des versets bibliques):

"Après la déportation finale du royaume d'Israël aux dix tribus dans l'Assyrie, 721 ans avant J. C., la longue randonnée à travers l'Europe d'au delà de l'Euphrate commença et après des siècles de vagabondages les gens d'Israël connus comme les Cymri et les Kymri et plus tard comme les Angles, Saxons, Danois et Normands, etc., atteignirent les îles britanniques. Depuis 1066 aucun envahisseur n'a débarqué sur les rives des îles britanniques bien que Philippe d'Espagne, Napoléon et le Kaiser aient formé les desseins que forme désormais Hitler."

Tous les projets semblables ont échoué et échoueront parce que l'Éternel a dit: "Aucune arme que l'on forgera contre toi ne prospérera; et toute langue qui s'élèvera contre toi pour te juger, tu la condamneras."

Il y a des citations et des commentaires pendant deux bonnes colonnes encore. Ce que nous en avons donné suffit amplement à nous démontrer l'injustice commise envers Israël depuis le début de cette guerre. On a été jusqu'à écrire cette stupidité, que les Israélites ne s'enrolaient pas, et que M. Hore-Belisha, ministre de la Guerre au début des hostilités, avait démissionné beaucoup à cause de cette apathie pour lui gênante.

Jamais il n'aurait consenti à abandonner son portefeuille s'il avait eu au courant de la publicité de British Israel. Britain is Israel, par conséquent, presque tous les soldats de l'armée britannique sont des Angles, donc des Israélites, si l'on suit le raisonnement de l'annonce.

La publicité de British Israel, comme le moulin du meunier de la chanson, va vite et va fort.

29-X-40 P. A.

Bloc notes

Les commissions municipales

La Commission municipale décreta que toutes les concessions de la ville seront désormais accordées au concours. Il y en a eu au parc LaFontaine, à l'île Sainte-Hélène et, aussi, dans les principaux édifices municipaux.

C'est se conformer à la logique et prendre sans doute le meilleur moyen d'assurer à la ville des recettes auxquelles elle a droit. Cela ne va pas sans inconvénients, cependant, puisque l'on peut s'attendre à ce que ces concessions tombent entre les mains de traîtres étrangers qui se font une spécialité de ce genre d'exploitations.

Aussi espérons-nous que la Commission, qui jouit temporairement de pouvoirs discrétionnaires, exigera que les concessionnaires se conforment strictement aux règlements d'hygiène, qu'ils respectent aussi le juste prix et les règles de l'esthétique.

Jusqu'alors la plupart des concessionnaires ne l'ont pas fait. Les abords de parcs publics sont encombrés de bicoques sordides et d'une si puissante laideur qu'elle rayonne à des centaines de pieds à la ronde. Peut-être des étrangers naïfs prétendent-ils que cette originalité à cette laideur comme, par exemple...

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

C'est l'aurore d'un nouveau régime à l'hôtel de ville. Mais il semble que les candidats ne seront pas du même acabit. Tous les vétérans des toutes municipales montrent de nouveau la tête.

La liste de ceux qui recherchent la mairie est tellement longue que les gens sont gênés de n'y point figurer, comme dans le cortège funèbre d'une personnalité très connue.

Attendons-nous à de nouvelles candidatures tous les jours. C'est, paraît-il, l'un des moyens de publicité à la fois les plus efficaces et les moins coûteux.

Quand Voltaire parlait avec mépris de nos arpens de neige, il ne prévoyait sans doute pas que le ski en ferait des mines d'or.

Les ennemis de M. King manquent de logique en lui reprochant de régner en dictateur parce qu'il ne forme pas un gouvernement d'union nationale.

Quel est le dictateur qui souhaite maintenir une opposition? Et le gouvernement national n'est-il pas le meilleur moyen de la supprimer, puisque le rôle de l'opposition c'est de lutter pour s'emparer de l'assiette du beurre?

L'expérience nous enseigne que le premier souci d'un gouvernement national — rappelez-vous la fusion du C.N. — est de mettre assez de beurre dans l'assiette pour qu'il y en ait pour tout le monde.

Le Grincheux

29-X-40

Le gouvernement grec et les nombreux prétextes de l'Italie — La neutralité de l'Irlande du Sud, après une année de guerre — La situation en France, reste difficile à définir — On attend les éclaircissements que doit apporter Pierre Laval — Etats-Unis et marine de guerre française

LES PROCHAINES TAXES ET LE PROCHAIN BUDGET DE GUERRE CANADIENS

La situation reste incertaine, quant à ce qui se passe réellement entre la Grèce, l'Italie et la Grande-Bretagne. On sait que celle-ci a promis et accordé une aide militaire et navale sans restriction à la Grèce. Ce qu'elle a déjà pu faire jusqu'ici au juste, on ne le sait pas. Cela explique jusqu'à un certain point que la Turquie n'ait pas encore agi. Agira-t-elle? Cela dépendra de la fois de l'attitude de l'Angleterre d'une part et de la Russie de l'autre. Il ne faudrait pas s'étonner que la Russie prétende s'emparer des Dardanelles d'ici quelque temps, alléguant qu'il s'agit d'une mesure de protection dans l'intérêt même de la Turquie. Il y a des siècles que la Russie convoite le passage de la mer Noire à la Méditerranée. Ce fut la rêve, jamais accompli pour de bon, des tsars russes. Il serait ironique que ce fût Staline qui l'accomplît; mais n'a-t-il pas déjà reconstitué sur la Baltique l'empire de Pierre le Grand?

Pendant que toutes les nations européennes ou se battent, ou craignent d'avoir à se battre, ou se font coïncider par les puissances de l'Axe, — c'est le cas de la Roumanie, où c'est chose faite, de la Bulgarie, où c'est à se faire, ce sera celui de la Yougoslavie où cela devra se faire après-demain, — l'Irlande du Sud reste neutre, après 14 mois de guerre, — quoiqu'on ait maintes fois affirmé qu'il serait impossible de rester neutre, pour tout pays de la communauté des nations britanniques. Une dépêche de Dublin à l'Associated Press" ces heures-ci mandate que le chef du gouvernement irlandais du sud, M. de Valera, a réussi à manoeuvrer si bien depuis septembre 1939 que son pays a échappé à la guerre, s'il a reçu quelques bombes aériennes, par accident et si des aviateurs militaires des deux groupes de belligérants ont atterri chez lui, — on les a internés, qu'ils fussent anglais ou allemands. A l'heure présente la situation financière de l'Irlande du Sud s'est sensiblement améliorée, — elle vend beaucoup de produits à l'Angleterre, — les affaires marchent à fond, le coût de la vie est raisonnable, il n'y a aucun rationnement au chapitre de l'alimentation; le pire ennui de la guerre pour l'Irlande du Sud, c'est la nécessité d'une censure très serrée des nouvelles de guerre, — la plus sévère, peut-être qu'elle ait subie jusqu'ici.

GRECE-ITALIE

On a pu connaître hier soir les principaux prétextes invoqués par Rome pour mener la guerre contre la Grèce. Rome allègue violation systématique de la neutralité grecque par ses hommes de gouvernement; ainsi la marine britannique se sert avec leur connivence des ports grecs pour se ravitailler; les espions anglais ont libre jeu en Grèce; des positions stratégiques importantes sur le territoire grec, ainsi que des bases aériennes en Thessalie et en Macédoine sont à la disposition des Anglais; le gouvernement grec appuie les agissements provocateurs de groupes albanais en révolte; bref le territoire grec sert de base d'opérations de tout ordre contre l'Italie. Donc la Grèce aurait dû accorder à l'Italie, qui le lui a demandé explicitement, "la permission d'occuper, avec ses propres forces armées, plusieurs points stratégiques sur le territoire grec, pour la durée du conflit avec la Grande-Bretagne, le gouvernement grec ne devant pas s'opposer à cette occupation et ne pas faire d'obstruction au libre passage des troupes qui en seront chargées. Ces troupes, porte la sommation italienne, n'entreraient pas dans le pays" comme ennemis du peuple grec. ... et cette occupation temporaire de plusieurs points stratégiques dictées par des nécessités de caractère purement défensif ne compromettrait pas la souveraineté non plus que l'indépendance de la Grèce". L'Italie ajoutait que "partout où les troupes italiennes rencontreraient de la résistance celle-ci sera brisée par la force armée, le gouvernement grec portant la responsabilité des conséquences qui en découleront".

En d'autres termes, la Grèce devrait se laisser annexer en fait par les puissances de l'Axe, pour la durée de la guerre et renoncer à sa neutralité en faveur de Rome et de Berlin. Les prétextes invoqués par l'Italie sont exactement ceux que le Reich invoqua jadis contre le Danemark, la Norvège, la Belgique et la Hollande. Les Italiens devaient entrer en Grèce en "protecteurs", tout comme les Allemands, dans les pays scandinaves. La Grèce a refusé cette "protection"; de là la tentative d'invasion par l'Italie qui ne l'a pas encore réussie, mais dont on pense qu'elle devra la réussir, pour ce qui est de la Grèce continentale, vu la faible défense aérienne de la Grèce. Autre chose, quant aux îles grecques nombreuses, dans l'une desquelles, — la Crète, par exemple, — le gouvernement grec peut se transporter et se défendre, aidé par des escadres britanniques de la Méditerranée. La Crète est en effet, sauf erreur, la plus grande des îles grecques et dans une position géographique telle, entre la Grèce et l'Egypte, que de là on peut bloquer l'accès de la mer Egée et donc la route des Dardanelles, ainsi que l'accès des îles italiennes du Dodécannèse. On avait dit hier que les Anglais l'avaient déjà occupée, avec l'île de Corfou, à proximité du littoral albanais; à ce que rapporte Londres, des cet avant-midi, cela ne paraît pas exact. Cela, pourtant, ne devait guère tarder; car l'occupation rapide des principales îles grecques est l'une des conditions "sine qua non" d'une aide effective de la part de la Grande-Bretagne au gouvernement d'Athènes. Si cela allait retarder, la situation de la Grèce deviendrait fort difficile. L'Amirauté et le "War Office" avisent, sans doute, et doivent avoir pris des mesures de précaution, depuis quelques semaines que le conflit italo-grec se fait de plus en plus menaçant. (La Grèce n'a que 100 avions, 600,000 soldats et une marine de guerre négligeable).

LES EVENEMENTS EN FRANCE

Tandis que la marine marchande anglaise a subi ces jours-ci les plus lourdes pertes par torpillage, bombardement aérien et sinistres de tout genre, qu'elle ait subies depuis la semaine fatidique de l'embarquement des armées anglaises à Dunkerque, — en juin dernier, alors que les pertes anglaises s'élevèrent en une semaine à 210,000 tonnes, contre 198,000 tonnes la semaine dernière, — le bombardement du littoral français tenu par les Allemands se poursuit; à tel point qu'il ne reste à peu près rien d'intact de l'outillage des grands ports français, du golfe de Gascogne au Pas-de-Calais.

Pendant ce temps, la situation politique française ne s'éclaircit guère. On attendait hier soir des informations un peu plus précises au sujet des négociations franco-allemandes. Pierre Laval, en route vers Paris, pour de nouvelles conférences, n'a pu les donner. On les attend d'ici la fin du jour. A ce qu'on peut deviner, les pourparlers de Hitler avec Mussolini, à Florence, hier, sous un buste de Machiavel, selon lequel tous les hommes sont méchants, — et donc qu'il n'en faut corire aucun, ne se fier à aucun, — auraient porté sur l'éventualité d'une paix imminente et séparée avec la France et sur les conditions de cette paix. Cela peut avoir retardé les éclaircissements attendus hier et qui ne sont pas venus. A ce que l'on sait, les changements survenus dans le ministère Pétain n'affectent pas du tout la situation de M. Paul Baudoin, auteur de la déclaration de la semaine dernière sur le fait que "les armées de terre, de mer et des airs de la France ne combattront pas contre les Anglais"; déclaration que le gouvernement français maintient. Baudoin continue de tenir un poste de confiance dans l'entourage immédiat du chef de l'Etat et de garder le rang de ministre. Laval, pour sa part, est devenu ministre des Affaires Étrangères, coordonne les ministères, dirige les services de presse, de radio et de cinéma et reste le principal négociateur du régime. On s'attend qu'il parle à la presse française ce soir, des son retour de Paris, et qu'alors il fasse connaître l'attitude réelle du gouvernement dont il est le vice-président. Pour ce qui est du général Weygand, qui a cédé le poste de ministre de la Guerre au général Huntziger, il y a quelques semaines, acceptant celui d'inspecteur général des troupes françaises au pays et à l'extérieur, notamment en Afrique française, on apprend qu'après avoir complété son voyage officiel au Maroc et en Algérie, il vient d'arriver à Dakar, au Sénégal, — à Dakar où le général de Gaulle ne put débarquer avec des troupes anglaises, il y a quelque trois ou quatre semaines, devant la violente résistance que lui opposèrent les troupes de défense et les navires de guerre français postés dans la région et servant de couverture à Dakar. La conduite de Weygand donne donc un retentissant démenti aux informations tendancieuses publiées la semaine dernière et selon lesquelles il devait rompre avec le gouvernement du maréchal Pétain, après s'être fait duper par celui-ci, lors de la signature de l'armistice de juin dernier.

ETATS-UNIS-CANADA

La position nouvelle, encore inconnue dans l'ensemble, de la France en regard des puissances de l'Axe, inquiète Washington. On s'y intéresse surtout à la nouvelle situation des escadres et des colonies françaises. Que sera-t-elle? C'est ce que veut apprendre au plus tôt Washington. La marine de guerre française se compose encore de 192 unités, dont 64 sont en chantier, il est vrai. Que l'Axe aille mettre la main sur ces unités et cela serait de nature à compromettre la situation navale alliée en Atlantique; surtout si les Allemands allaient de surplus devenir maîtres de Dakar et de Casablanca, sur l'Atlantique, et commander ainsi en partie les routes océaniques par lesquelles les Etats-Unis et l'Amérique du sud peuvent ravitailler l'Angleterre. Tout cela reste du domaine hypothétique, mais, de ce temps-ci, il ne faut négliger aucune hypothèse, même les plus invraisemblables, apparemment. Cela explique les nombreux entretiens que M. Henry-Haye, ambassadeur de France aux Etats-Unis, eut ces jours derniers avec M. Sumner Welles, adjoint à M. Cordell Hull, à Washington. M. Roosevelt veut tout de suite savoir de quoi il retourne au juste, malgré ses préoccupations d'ordre électoral, — car c'est le 4 novembre, lundi prochain, que se décidera le sort du président américain. Qui sera-ce?

Au Canada, M. King vient d'adresser un message aux Canadiens au sujet de l'attaque italienne contre la Grèce, qui devient notre alliée. M. Woodsworth, chef du parti coopératiste à Ottawa, lui a offert sa démission, pour motifs de santé et aussi de divergence d'opinions avec des députés de son groupe au sujet de la politique de guerre du Canada. Le parti a écarté cette démission et attend la décision finale de M. Woodsworth. Le ministre de la Guerre, M. Ralston, a déclaré il y a peu d'heures à Halifax que, "pour le temps présent, il n'anticipe pas de faire du recrutement général pour l'armée canadienne en activité", les conditions, de ce côté, "restant dans l'ensemble satisfaisantes". Il s'est aussi déclaré fort satisfait de l'entraînement militaire obligatoire, à date. Le "Financial Post" de Toronto fait prévoir toute une série de nouvelles taxes de guerre, pour le prochain discours du budget, notamment sur les achats de postes de radio, de réfrigérateurs et d'aspirateurs électriques, d'instruments de musique, d'accessoires d'autos, de dactylographes, de plumes-réservoir, de garnitures de magasins, d'appareils électriques en général. Il n'y a là rien d'officiel; mais l'on prévoit une dépense de \$1500 millions rien que pour fins de guerre, l'an prochain, et un budget total d'au moins \$2 milliards. -G. P.

29-X-40

MM. Maurice Duplessis et Onésime Gagnon au premier dîner-causerie de l'Union nationale

L'ancien premier ministre affirme que l'Union nationale reste le groupement des éléments de tous les partis qui veulent placer leur province avant l'hégémonie des camarillas politiques — Un an d'administration Godbout

La conférence de l'ancien ministre des Mines et député de Matane sur la politique provinciale

Après un an de trêve, l'Union Nationale a repris, hier soir, la série de ses activités politiques par un dîner-causerie à l'hôtel Queen's.

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale, était présent et il a été acclamé à plusieurs reprises par les centaines de convives qui remplissaient la salle.

La réunion était présidée par M. Hortensius Bégin, M. le Dr Philippe Adam, ancien député de Baguio, a présenté le conférencier, M. Onésime Gagnon, ministre des mines dans le gouvernement Duplessis; M. Lucien Gendron a remercié le conférencier.

Après la conférence et les remerciements d'usage, l'auditoire s'est levé et a réclamé M. Duplessis qui, après avoir reçu une ovation et le chant d'O Canada, a fait quelques remarques.

M. Duplessis

Il y a un an, dit M. Duplessis, le peuple s'est prononcé et il a donné sa confiance aux gens que depuis il a appris à connaître. Pendant un an, nous avons cessé les activités politiques pour donner au nouveau gouvernement l'occasion de faire ses preuves; nous l'avons laissé faire, en nous contentant seulement de dénoncer les abus. Et si nous sommes de nouveau dans la lutte ce n'est pas tant pour l'Union nationale, que, avant tout, pour la libération de la province, et pour assurer le respect de la parole donnée par les hommes politiques.

M. Duplessis affirme que l'Union Nationale reste le groupement des éléments de tous les partis qui veulent placer leur province avant l'hégémonie des camarillas politiques. Jamais plus que dans les jours présents la nécessité de la coopération entre bleus et rouges ne s'est fait aussi sentir. Il ne s'agit pas de ressusciter un parti bleu ou un parti rouge, mais de prendre ce qu'il y a de mieux dans les deux, dans l'intérêt général de la patrie. Ce n'est pas une lutte de classes ou de races, mais une lutte pour toute la province et sa population.

Il y a un an, nous n'avons pas voulu faire de lutte de classe ni de lutte partisane, car il s'agissait avant tout de sauvegarder les intérêts de la province à une heure particulièrement grave. Nous avons dit que si vous voulez pour placer ces gens au pouvoir, les travaux seraient remplacés par les taxes, que les pensions des vieillards, des mères nécessiteuses seraient diminuées pour faire de la place à Jarguilles, Cordreau, Vautrin, etc.

Or qu'est-il arrivé? Les pensions de vieillesse, les pensions aux mères nécessiteuses ont été diminuées et le gouvernement a imposé aux municipalités de nouvelles charges.

Avis de décès

BOURDON — A l'Épiphanie, le 28 octobre 1940, est décédée à l'âge de 58 ans Stéphanie Pleau, épouse de feu Joseph-Louis Bourdon. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant à l'Épiphanie, à 10 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BOUCHER — A Montréal, le 27, à 33 ans, René, fils de C.-C. Boucher et de sa femme Louise Roger.
CHÉRIEN — A Montréal, le 27, à 76 ans, Zébulon Chérien, époux de Léonide Bélanger.
CREVIER — A Montréal, le 25, à 75 ans, Joseph-Arthur Crevier, époux de Marie-Diane Jobin.
DEMBERS — A Lachine, le 27, à 67 ans, Arthur Dembers, époux en 1^{re} nocce de Léa St-Jacques, en 2^e de Marie Keable.

DESJARDINS — A Montréal, le 26, Mme veuve Julie Desjardins, épouse de Léon Hudon.
DUGAL — A Québec, le 26, Alice Dugal, épouse de Paul Laugel.

GENDRON — A Beauharnois, le 27, à 66 ans, Marie Pharaud, épouse de Georges Gendron.
GUAY-DESJARDINS — A Montréal, le 26, Mme A. Guay, née Alice Desjardins.

HEBERT — A Montréal, le 25, à 61 ans, Jean-Jacques Hébert, époux en 1^{re} nocce d'Alce Lefebvre, en 2^e de Mérité Bédard.

HUNEAULT — A Montréal, le 27, Adeline Lalande, épouse de Michel Huneault.
HURUBISE — A Montréal, le 27, à 87 ans, Mme veuve Barnabé Hurubise, née Marie Aumais.

LACOSTE — A Montréal, le 26, à 93 ans, Mme veuve Amable Lacoste, née Odile Sabourin.
LAMBERT — A Montréal, le 26, à 70 ans, Mme Onésime Lambert, née Joséphine D'Y.

LAMOUCHE — A Montréal, le 26, à 57 ans, Rose-Alba Turcotte, épouse de Wilfrid Lamoche.
LAURENDEAU — A Montréal, le 27, à 76 ans, J.-T. Remus Laurendeau, époux d'Éugénie Demers, décédée.

LAPOINTE — A Verdun, le 26, à 32 ans, Juliette, fille d'Arthur Lapointe et de Marie-Ange Leclerc.
MAILLE — A Montréal, le 26, à 69 ans, Mme veuve Georges Maille, née Eugénie Lanthier.

MALETTE — A Valleyfield, le 27, à 58 ans, Mme Quésphore Malette, née Juliette Mercier.
PINSONNEAULT — A Montréal, le 26, à 88 ans, Mme veuve Adolphe R. Pinsonneault, née Marie Maguire.
PRIEUR — A Valleyfield, le 26, à 66 ans, E.-S. Prieur.

ROCHELLEAU — A Montréal, le 26, à 85 ans, Mme veuve Ulysse Rochelleau, née Rose Couture.
SMITH — A Cartierville, le 26, à 31 ans, Mlle Simone Smith.

mier devoir d'un homme public est d'abord de respecter ses propres droits. Les déclarations faites par certains de nos hommes publics sur cette question d'éducation placent la province de Québec sous un mauvais jour et n'étaient pas justifiées.

M. Duplessis rappelle que son gouvernement avait créé l'école des mines, des pêcheries, la mine-école, une école supérieure du commerce à Québec, donne des millions aux universités, relève les salaires des instituteurs ruraux.

Il dit que le gouvernement Godbout a multiplié les taxes, et que c'est là le gros de son œuvre depuis un an. Il estime que si l'on doit taxer les revenus de l'argent dans la limite raisonnable, on ne devrait pas confondre revenus avec salaire. On devrait taxer le produit de l'argent, mais non pas les salaires en tant qu'ils sont du travail et de l'intelligence. M. Duplessis dit que l'impôt provincial sur le revenu des ménages des gros salaires en fixant une limite à \$5,000.

M. Duplessis parle du traitement infligé aux chômeurs, de la diminution des salaires des professeurs, du pont du bout de l'île, de la mise en tutelle de Montréal. A ce sujet, M. Duplessis rappelle que son gouvernement avait fait des travaux pour \$25,000,000 dans l'île, développé le Jardin botanique, aménagé l'île Ste-Hélène, respecté scrupuleusement l'autonomie de Montréal.

Le régime Godbout lui a mis Montréal en tutelle, lui a imposé des taxes pour une dizaine de millions, a cessé à peu près tous les travaux. Le gouvernement Duplessis avait construit à ses frais le pont du bout de l'île et l'avait laissé gratuit. Le régime Godbout y a installé des péages.

M. Duplessis termine en disant que la lutte va se continuer partout où elle s'offrira.

M. Onésime Gagnon

M. Gagnon dit qu'un peu parlait on lance des appels à l'unité par faire front commun contre l'ennemi, ce qui est légitime et louable. Mais encore faut-il que ceux qui font appel à l'unité, commencent par s'abstenir des provocations intempestives et imméritées. Or, dit-il, certains ministres, et plus particulièrement M. Bouchard, se sont plu en de multiples occasions, à lancer de violentes diatribes contre leurs adversaires de l'Union Nationale. Aussi on ne s'étonnera pas si l'U. N. est obligée de remettre les choses au point.

M. Gagnon dit en réponse à M. Bouchard, que "ni dans les travaux entrepris par M. Bouchard, ni dans les travaux entrepris par l'administration fédérale, spécialement les aéroports et les constructions de tout genre, un homme ne peut trouver un emploi à moins d'avoir une carte signée par celui qui a le patronage dans chaque comté. Je pourrais dire que si dans les grandes villes le nombre des chômeurs a beaucoup diminué, la chose est due à ce qu'un grand nombre de personnes qui crevaient de faim n'ont eu d'autre alternative que de s'enrôler. Les conservateurs et les nationaux on les accepte pour la ligne de feu. S'ils ne peuvent s'enrôler et s'ils manquent de pain, ils doivent se résigner à crever de faim ou à jurer fidélité au parti libéral. Voilà comment les grands hommes de ce parti veulent assurer l'unité nationale!"

M. Gagnon signale aussi que depuis sept ans, les Canadiens français des autres provinces réclament en vain, à Radio-Canada, la même mesure de justice qui est accordée à la minorité anglaise de Québec.

Le conférencier accuse M. Bouchard et les ministres du gouvernement Godbout de placer l'intérêt partisan avant l'intérêt de la province.

Il ne cessent de crier à la ruine de la province, faisant à celle-ci un mal grave, dans l'espoir d'en retirer profit au point de vue politique. On peut expliquer à la rigueur que pendant les luttes électorales, des politiciens se laissent emporter à faire de pareilles déclarations. Mais maintenant que les élections sont finies, il n'est pas de besoin plus malaisante et basse que d'essayer de discréditer sa province, uniquement pour en tirer un argument de polémique. Car la preuve est claire, le crédit de la province était excellent sous le régime Duplessis. A preuve la *Dominion Securities* qui a déclaré que le crédit de la province était intact. Le *Monetary Times*, de Toronto, octobre 1939, constate que la dette par capita de Québec était de \$76.60, dont \$318 pour le fédéral, \$187, pour la Nouvelle-Ecosse, \$196, pour le Nouveau-Brunswick, \$163, pour le Manitoba, \$19, pour la Saskatchewan, \$161, pour la Colombie canadienne, \$167, pour l'Ontario. Seule l'île-du-Prince-Édouard, peuplée de 80,000 personnes, a une dette moindre, par tête, soit \$58.

D'ailleurs la Commission Sirois, composée de libéraux et nommée par des libéraux dit, page 284: "La dette provinciale de Québec est inférieure à la dette par tête des autres provinces".

Cela répond suffisamment aux déclarations de M. Bouchard et autres qui devraient avoir assez de patriotisme pour cesser de discréditer leur province.

Quand l'Union Nationale est arrivée au pouvoir elle a dû emprunter \$51,000,000 pour payer les dettes en souffrance du régime précédent. Puis elle a prêté aux cultivateurs diverses sommes qui ont atteint finalement \$35,000,000. L'Union Nationale a payé les pensions de vieillesse, les pensions aux mères nécessiteuses, aidé les universités, créé quatre écoles d'agriculture, une école des mines, et une école des pêcheries, une école supérieure du commerce, une mine-école, aidé à l'éducation professionnelle des jeunes, fait faire l'inventaire des ressources naturelles, aménagé l'île Ste-Hélène, le Jardin Botanique, etc.

Le gouvernement a surtout effectué de grands travaux de chômage. L'Union Nationale a dépensé du 26 août 1936 au 25 octobre 1939, la somme de \$64,000,000. M. Gagnon rappelle que M. Duplessis avait offert de libérer entièrement les municipalités et payer 50 p.c. du chômage, si Ottawa voulait en faire autant, mais qu'Ottawa a refusé.

Au chiffre des dépenses par capita, le *Citizens Research Institute* note qu'en 1938, c'est la province de Québec qui a le moins dépensé par tête, sauf le Nouveau-Brunswick et l'île-du-Prince-Édouard. La Colombie canadienne \$45.95; Saskatchewan \$29; Ontario \$23; Manitoba \$21.21; Nouvelle-Ecosse \$20.95; Alberta \$20.85; Québec \$19.74; Nouveau-Brunswick \$19.57; l'île-du-Prince-Édouard \$18.21.

Il se trouve de plus que l'Union Nationale a exécuté comme travaux de chômage les travaux recommandés par la Commission Sirois, tels que grandes routes, conservation des régions touristiques, travaux d'aqueduc, d'égout, de drainage, de colonisation, d'assèchement, etc. Ce ne sont donc pas les libéraux qui peuvent à bon droit critiquer le genre de travaux exécutés par l'Union Nationale.

M. Gagnon signale l'essor minier sous le régime Duplessis, qui a porté la production de 39 millions, en 1936, à 78 millions en 1939. L'Union Nationale a créé trois sanatoriums, fait disparaître 15 traverses à niveau entre Montréal et Québec, commencé l'égout collecteur de Québec, travaux que le fédéral a arrêtés, placé 500 écoles et chapelles, fait 300 milles de chemins de colonisation, 72 chemins de mines, ouvert le moulin de Chandler, créé trois parcs provinciaux.

Le gouvernement actuel n'a rien pour continuer les travaux dans le parc Mont-Tremblant, du parc Orford, et celui de la Gaspésie. Comme travaux de l'Union Nationale M. Gagnon cite l'entreprise de colonisation à Grande-Vallee, la route transverse de Cascapédia à Sainte-Anne des Monts, la réorganisation des pêcheries, les recherches pour le pétrole en Gaspésie, etc., sans compter les dépenses en secours directs, les \$35,000,000 du crédit agricole, à 14,000 cultivateurs.

L'Union Nationale a fait tous ces travaux et ces améliorations sans imposer de nouvelles taxes. Le gouvernement Godbout a mis fin à ces travaux et a augmenté les taxes de \$12,000,000 pour neuf mois.

M. Gagnon rappelle un discours de M. René Chaloult où celui-ci aurait dit que les membres laïques qui forment partie du Conseil de l'Instruction publique, étaient pour la plupart des ignorants et des gâteux. Or la liste des membres laïques comprend entre autres les noms de MM. Ernest Lapointe et Hector Perrier.

M. Gagnon rappelle les dons faits par l'Union Nationale aux universités, aux écoles de haut savoir, provinciale. Il dit que M. Godbout a autorisé le fédéral à modifier la constitution de Québec, alors qu'il n'avait aucun mandat explicite du peuple pour le faire. Il dit que ces amendements à la constitution sont graves de conséquences pour l'autonomie provinciale, notamment au sujet de l'assurance-chômage, car ils ouvrent une large brèche à la centralisation fédérale pour ruiner l'autonomie provinciale de Québec.

M. Gagnon fait l'éloge de M. Duplessis, et rappelle les luttes qu'il a livrées pour l'autonomie de notre province.

M. Lucien Gendron a remercié le conférencier.

L'Ecole technique

La visite de M. Perrier

"Si vous voulez réussir dans la vie, il vous est aussi nécessaire de savoir l'anglais que de savoir lire et écrire", dit le secrétaire provincial

LES PRIX

"Si vous voulez réussir dans la vie, il vous est aussi nécessaire de savoir l'anglais que de savoir lire et écrire".

Tel est l'un des conseils qu'a donnés hier après-midi le nouveau secrétaire provincial, M. Hector Perrier, aux élèves de l'Ecole Technique de Montréal, réunis dans le grand amphithéâtre pour entendre la proclamation des prix des élèves des trois premières années de cours. Au mois de juin, on ne proclame que les noms des finissants du cours technique de quatre ans et du cours des métiers de deux ans.

Le jeune ministre a fait des retours sur lui-même et a tiré de son propre passé les leçons et conseils de son discours d'hier: sa philosophie de la vie. M. Perrier reste profondément attaché à la jeunesse; il prétend avoir passé par l'école de la misère et du sacrifice; il garde de la reconnaissance aux aînés qui l'ont aidé, ne fût-ce que de leur sympathie; il ne désire pas mieux aujourd'hui que de tendre aux jeunes une main qui, si elle n'est pas toujours secourable, est du moins toujours profondément sympathique. J'applaudis à vos succès, jeunes gens et adolescents, et je vous en félicite. Je félicite aussi M. le directeur et MM. les professeurs qui se sont dévoués et se dévouent pour vous.

Pensez à demain, pensez à l'avenir, pas seulement à votre avenir, mais à celui de toute une race.

Après la précédente guerre, nous avons connu une prospérité facile. Tout le monde travaillait. Mais la crise venue, quels sont ceux qui ont survécu? Ceux qui avaient des métiers, ceux qui avaient de la compétence. Eh bien, nous revivons une période identique. Si vous ne voulez tomber avec la crise qui suivra sans doute la guerre, apprenez bien un métier pour résister à la tempête. Je suis toujours surpris de voir comme il y a encore aujourd'hui un grand nombre de jeunes chômeurs en même temps qu'une pénurie d'ouvriers qualifiés. On dirait qu'il n'y a que deux classes de travailleurs dans notre pays: les collets blancs et les journaliers. Il faut dire que l'Etat s'est bien peu préoccupé des jeunes jusqu'à aujourd'hui. Et pourtant, la jeunesse, c'est l'avenir; il faut que l'avenir soit beau. Il y a énormément de talent chez nos jeunes, mais ce talent se gaspille; il n'est pas utilisé rationnellement.

M. Perrier rend ensuite hommage à l'Ecole Technique, fondée par sir Lomer Gouin. Il y a des lacunes dans la province, mais il faut voir le bien là où il est, dit-il. Nos écoles techniques cependant ne sont pas assez nombreuses; elles débordent d'élèves. Je vais m'appliquer à répandre et à multiplier les écoles, et je crois pas que notre province reste en arrière. Je vais essayer de mettre de la coordination entre l'école primaire et l'école technique.

L'anglais

A propos de l'anglais, M. Perrier dit: Quand nos jeunes sortent de l'école technique, nos jeunes savent-ils suffisamment l'anglais? Je suis aussi bon patriote que qui que ce soit, mais l'anglais doit être notre langue seconde. Si vous voulez réussir dans la vie, il vous est aussi nécessaire de savoir l'anglais que de savoir lire et écrire. Cela n'empêche pas de conserver nos traditions et notre loyauté. Donnez à l'étude de l'anglais tout l'effort nécessaire. Nous nous le demandons pour vous, peu importent les préjugés qui existent. J'ai assez travaillé dans la vie pour savoir ce que je dis et pour conseiller le mieux possible les jeunes. Pour réussir aussi dans la vie, il faut le travail. Le talent n'est certes pas à dédaigner, — tant mieux pour ceux qui en ont beaucoup —, mais le travail peut être le lot de tous. Votre Ecole possède sa Légion du travail; j'en suis heureux, et si elle n'était déjà fondée, il faudrait le

Les anciens de Ste-Brigide

Le 16^e conventionnel annuel de l'Association des anciens de Sainte-Brigide sera tenu à l'école, le dimanche 3 novembre prochain.

Le comité d'organisation s'est dévoué à rendre cette réunion un événement qui restera mémorable pour tous.

Le programme comprendra: réunion des anciens dans la cour de l'école, à 10 h. a.m.; le défilé, précédé de la Garde des Anciens, partira à 10 h. 30 a.m., pour se rendre à l'église, où une grand'messe solennelle sera célébrée à 11 h.

Après la messe, il y aura photographie du groupe à la porte de l'église, puis retour à la salle de l'école pour le goûter des anciens. Le goûter terminé, un concert-minuterie suivra pour clore agréablement cette première partie de notre journée de convention.

Le clou de cette journée sera sans aucun doute la soirée de variétés, qui comprendra un grand concours d'amateurs, et la "Mine d'argent des Anciens".

Le comité d'organisation demande à tous ceux qu'il n'aurait pu atteindre personnellement, pour cause de changement d'adresse ou autre, de bien vouloir considérer ce communiqué comme invitation personnelle. Pour de plus amples détails, consultez le *Devoir* de samedi, 2 novembre prochain.

L'école d'hôtellerie à Deschambault

M. Maurice Hébert, publiciste de la province de Québec, a annoncé hier aux journalistes trois choses intéressantes.

Tout d'abord, le gouvernement a décidé d'abandonner la nouvelle école d'hôtellerie dans la maison Boudreau, à Deschambault, en face de la ferme expérimentale de la province. Cette maison, typiquement canadienne-française, deviendra parfaitement à cet usage.

Deuxième nouvelle: l'Office du tourisme met au point un film sur le ski. Ce sont des cours illustrés sur la technique du ski. A ce sujet, M. Hébert considère la région des Laurentides comme un pays merveilleux pour le ski. Il vient de la parcourir en compagnie de son adjoint, M. Lavoie; il a même survolé en avion, grâce à M. Wheeler, le mont Tremblant et la région environnante.

Troisième point: l'île d'Orléans. L'Office y fait faire une campagne de propagande pour la conservation du caractère de l'île d'Orléans. On installera sur l'île un comptoir central d'art domestique. Il y aura aussi un musée local.

Cours de l'action corporative

Comme la fête de la Toussaint tombe le vendredi, 1^{er} novembre, le cours hebdomadaire de l'Action corporative est supprimé ce jour-là. Le prochain n'aura lieu que la semaine suivante, le vendredi 8 novembre. M. André Montpetit parlera de la corporation en Suisse.

L'Ecole technique

La visite de M. Perrier

"Si vous voulez réussir dans la vie, il vous est aussi nécessaire de savoir l'anglais que de savoir lire et écrire", dit le secrétaire provincial

LES PRIX

"Si vous voulez réussir dans la vie, il vous est aussi nécessaire de savoir l'anglais que de savoir lire et écrire".

Tel est l'un des conseils qu'a donnés hier après-midi le nouveau secrétaire provincial, M. Hector Perrier, aux élèves de l'Ecole Technique de Montréal, réunis dans le grand amphithéâtre pour entendre la proclamation des prix des élèves des trois premières années de cours. Au mois de juin, on ne proclame que les noms des finissants du cours technique de quatre ans et du cours des métiers de deux ans.

Le jeune ministre a fait des retours sur lui-même et a tiré de son propre passé les leçons et conseils de son discours d'hier: sa philosophie de la vie. M. Perrier reste profondément attaché à la jeunesse; il prétend avoir passé par l'école de la misère et du sacrifice; il garde de la reconnaissance aux aînés qui l'ont aidé, ne fût-ce que de leur sympathie; il ne désire pas mieux aujourd'hui que de tendre aux jeunes une main qui, si elle n'est pas toujours secourable, est du moins toujours profondément sympathique. J'applaudis à vos succès, jeunes gens et adolescents, et je vous en félicite. Je félicite aussi M. le directeur et MM. les professeurs qui se sont dévoués et se dévouent pour vous.

Pensez à demain, pensez à l'avenir, pas seulement à votre avenir, mais à celui de toute une race.

Après la précédente guerre, nous avons connu une prospérité facile. Tout le monde travaillait. Mais la crise venue, quels sont ceux qui ont survécu? Ceux qui avaient des métiers, ceux qui avaient de la compétence. Eh bien, nous revivons une période identique. Si vous ne voulez tomber avec la crise qui suivra sans doute la guerre, apprenez bien un métier pour résister à la tempête. Je suis toujours surpris de voir comme il y a encore aujourd'hui un grand nombre de jeunes chômeurs en même temps qu'une pénurie d'ouvriers qualifiés. On dirait qu'il n'y a que deux classes de travailleurs dans notre pays: les collets blancs et les journaliers. Il faut dire que l'Etat s'est bien peu préoccupé des jeunes jusqu'à aujourd'hui. Et pourtant, la jeunesse, c'est l'avenir; il faut que l'avenir soit beau. Il y a énormément de talent chez nos jeunes, mais ce talent se gaspille; il n'est pas utilisé rationnellement.

M. Perrier rend ensuite hommage à l'Ecole Technique, fondée par sir Lomer Gouin. Il y a des lacunes dans la province, mais il faut voir le bien là où il est, dit-il. Nos écoles techniques cependant ne sont pas assez nombreuses; elles débordent d'élèves. Je vais m'appliquer à répandre et à multiplier les écoles, et je crois pas que notre province reste en arrière. Je vais essayer de mettre de la coordination entre l'école primaire et l'école technique.

L'anglais

A propos de l'anglais, M. Perrier dit: Quand nos jeunes sortent de l'école technique, nos jeunes savent-ils suffisamment l'anglais? Je suis aussi bon patriote que qui que ce soit, mais l'anglais doit être notre langue seconde. Si vous voulez réussir dans la vie, il vous est aussi nécessaire de savoir l'anglais que de savoir lire et écrire. Cela n'empêche pas de conserver nos traditions et notre loyauté. Donnez à l'étude de l'anglais tout l'effort nécessaire. Nous nous le demandons pour vous, peu importent les préjugés qui existent. J'ai assez travaillé dans la vie pour savoir ce que je dis et pour conseiller le mieux possible les jeunes. Pour réussir aussi dans la vie, il faut le travail. Le talent n'est certes pas à dédaigner, — tant mieux pour ceux qui en ont beaucoup —, mais le travail peut être le lot de tous. Votre Ecole possède sa Légion du travail; j'en suis heureux, et si elle n'était déjà fondée, il faudrait le

Les anciens de Ste-Brigide

Le 16^e conventionnel annuel de l'Association des anciens de Sainte-Brigide sera tenu à l'école, le dimanche 3 novembre prochain.

Le comité d'organisation s'est dévoué à rendre cette réunion un événement qui restera mémorable pour tous.

Le programme comprendra: réunion des anciens dans la cour de l'école, à 10 h. a.m.; le défilé, précédé de la Garde des Anciens, partira à 10 h. 30 a.m., pour se rendre à l'église, où une grand'messe solennelle sera célébrée à 11 h.

Après la messe, il y aura photographie du groupe à la porte de l'église, puis retour à la salle de l'école pour le goûter des anciens. Le goûter terminé, un concert-minuterie suivra pour clore agréablement cette première partie de notre journée de convention.

Le clou de cette journée sera sans aucun doute la soirée de variétés, qui comprendra un grand concours d'amateurs, et la "Mine d'argent des Anciens".

Le comité d'organisation demande à tous ceux qu'il n'aurait pu atteindre personnellement, pour cause de changement d'adresse ou autre, de bien vouloir considérer ce communiqué comme invitation personnelle. Pour de plus amples détails, consultez le *Devoir* de samedi, 2 novembre prochain.

L'école d'hôtellerie à Deschambault

M. Maurice Hébert, publiciste de la province de Québec, a annoncé hier aux journalistes trois choses intéressantes.

Tout d'abord, le gouvernement a décidé d'abandonner la nouvelle école d'hôtellerie dans la maison Boudreau, à Deschambault, en face de la ferme expérimentale de la province. Cette maison, typiquement canadienne-française, deviendra parfaitement à cet usage.

Deuxième nouvelle: l'Office du tourisme met au point un film sur le ski. Ce sont des cours illustrés sur la technique du ski. A ce sujet, M. Hébert considère la région des Laurentides comme un pays merveilleux pour le ski. Il vient de la parcourir en compagnie de son adjoint, M. Lavoie; il a même survolé en avion, grâce à M. Wheeler, le mont Tremblant et la région environnante.

Troisième point: l'île d'Orléans. L'Office y fait faire une campagne de propagande pour la conservation du caractère de l'île d'Orléans. On installera sur l'île un comptoir central d'art domestique. Il y aura aussi un musée local.

Cours de l'action corporative

Comme la fête de la Toussaint tombe le vendredi, 1^{er} novembre, le cours hebdomadaire de l'Action corporative est supprimé ce jour-là. Le prochain n'aura lieu que la semaine suivante, le vendredi 8 novembre. M. André Montpetit parlera de la corporation en Suisse.

faire. Je souhaite que vous soyez tous décorés de cette Légion.

Il invite en dernier lieu les élèves à travailler non seulement pour eux-mêmes, mais pour leurs parents, pour leur province, pour leur pays. L'annonce d'un congé rend les applaudissements plus chaleureux.

Le groupe d'honneur se composait du directeur de l'Ecole, M. Hector Beaudry; du ministre Perrier; du surintendant de l'Instruction publique, M. Victor Doré, qui portait l'uniforme de l'aviation; du sous-secrétaire provincial, M. Jean Bruchési; de M. Lawrence Whelan, vice-chancelier du diocèse; de M. Louis Larin, directeur des études de l'Ecole; de M. McLeish, directeur de la section anglaise de l'Ecole; de M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble; de M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de l'Ecole; de M. Jean Delorme, secrétaire; de M. Baillargé, directeur de l'Ecole des Trois-Rivières; de M. Massicotte, professeur à l'Ecole depuis vingt-cinq ans, et autres.

Le directeur de l'Ecole, M. Beaudry, avait souhaité précédemment la bienvenue au ministre et aux autres personnalités, disant qu'il était rare d'avoir ensemble sur cette tribune "les grands manitous". Ensuite, à tour de rôle, MM. Larin, McLeish, Delorme, Jéneau, Warty et Brown ont lu les noms des diplômés ou fait rapport de leurs cercles et clubs.

Voici la liste des prix remportés par les élèves des trois premières années de l'an dernier, sans compter les prix distribués par l'Association des anciens élèves de l'Ecole technique:

Section française:

COURS TECHNIQUE

1^{ère} année: 1^{er} prix, Paul Grenier, 2^e, Ray. Rivet; 3^e, Rol. Lamarre, 4^e, P.-E. Lemieux. Prix spécial donné par M. Paul Cadotte, pour succès en géométrie, mérite par Augustin Robichaud.

2^e année: 1^{er} prix, Georges Dubé; 2^e prix, Guy Lafrenière; 3^e prix, Chas. Desjardins; 4^e prix, J. Daigault. Prix spécial donné par M. Paul Cadotte, pour succès en géométrie, mérite par Guy Lafrenière.

3^e année: 1^{er} prix, Hertel St-Laurent; 2^e prix, Marcel Côté; 3^e prix, Marcel Gosselin; 4^e prix, M.

COURS DES METIERS

1^{ère} année: 1^{er} prix, Nathas Schneiderman; 2^e prix, Maur. Moulds; 3^e prix, Ben. Stremos; 4^e prix, Raymond Leech.

COURS D'IMPRIMERIE

1^{ère} année: 1^{er} prix: Jean Desautels.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Section anglaise:

COURS TECHNIQUE

1^{ère} année: 1^{er} prix, Herbert Miles; 2^e prix, Thomas Beauchamp; 3^e prix, L.-J. Larocque; 4^e prix, Léon Boyer.



Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Il y a, en Allemagne, une femme qui a une autorité absolue sur trente millions de femmes. C'est la femme d'un médecin de campagne, elle s'appelle Frau Gertrud Scholtz Klink, elle a, après bien des difficultés, obtenu un pouvoir sans contrôle sur toutes les Allemandes et sur toutes les autres femmes qui vivent en Allemagne à la suite des conquêtes de Hitler.

Elle organise des cinquièmes colonnes féminines dans tous les pays du monde. Comme Goering, Himmler, Hess, elle est l'un des plus puissants personnages d'Allemagne: c'est la dame Führer!

Cette femme, grande, sèche et dure, règle la vie des femmes en toutes choses. Elle leur dit comment elles s'habilleront, le nombre de vêtements qu'on leur permet de posséder, ce que la famille mangera et comment apprêter les mets, ce qu'elles diront et ce qu'on leur interdit de dire; elle exige le sourire au départ pour la guerre du mari, du fils ou du fiancé et dicte l'attitude à prendre à l'annonce de la mort de leurs soldats. Et son autorité s'étend bien au-delà de cela! Elle leur ordonne d'avoir des enfants et veille à ce qu'elles en aient en quantité.

Elle se rend responsable de tout ce qui concerne la vie des Allemandes et elle a, pour l'aider à remplir cette tâche, cinquante mille femmes nazies répandues partout, qui surveillent, épiquent, dénoncent et tiennent la Führer au courant des moindres détails de la vie des femmes les plus obscures comme de celle des femmes les plus en vue.

Elles se tiennent au marché et dans les magasins, les approvisionnements et les emplettes sont contrôlés par elles. Il y en a qui s'occupent des poubelles pour voir s'il y a du gaspillage et les négligentes sont punies sévèrement. Elles ont des journalistes pour rédiger les pages féminines, elles s'occupent des cercles de couture et des groupes de propagande. Curieuses et sans indulgence, elles font la vie dure aux indépendantes et aux récalcitrantes.

Les deux plus grands soucis de Frau Klink, c'est l'alimentation de la famille et le peuplement de l'Allemagne par la naissance des enfants. On ne cesse d'imprimer dans la cervelle des petites filles, des jeunes filles et des femmes qu'il ne peut leur arriver rien de plus glorieux que d'avoir des enfants.

Si une jeune fille ne se marie pas, elle est notée et questionnée. Pourquoi, à vingt-deux ans, n'est-elle pas mariée? Pas d'argent? L'Etat en prêtera un peu. Elle n'aime personne, cela n'a pas d'importance, l'amour viendra après le mariage ou bien elle se contentera d'aimer ses enfants, et on la marie bon gré mal gré.

Après dix-huit mois de vie conjugale, s'il n'y a pas d'enfant, la femme est soumise à un examen médical. L'impossibilité physique seule dispense la femme d'avoir des enfants tous les ans. Elle y est encouragée par une propagande active: cinéma, radio, articles de journaux, livres, ne cessent de prêcher aux femmes cette obligation patriotique de peupler leur patrie. Dans ce but, la morale est mise de côté sans scrupules et l'absence du mari justifie des écarts, pourvu qu'ils augmentent le nombre des enfants de la famille comme aussi tout est pardonné à la jeune fille qui devient mère.

Elle est fantastique, l'histoire de cette souveraine boche qui a gagné la confiance d'Hitler jusqu'à se faire octroyer de tels pouvoirs.

Frau Klink a rencontré Hitler la première fois en 1932. Avec Marie Diers, une journaliste dévouée aux principes nazis, elles essayèrent de convaincre Hitler de la nécessité d'avoir des partisans féminins actifs du nazisme. Hitler, qui professe le plus profond dédain pour les femmes, renvoya l'une à son journal et l'autre à son village en leur disant de se mêler de leur affaire: faire la cuisine et avoir des enfants.

Quand il arriva au pouvoir, une autre Allemande de Berlin, amie intime de Goering, se fit, par l'intermédiaire de ce dernier, proclamer le chef des femmes allemandes: elle se nommait Lydie Gottschewsky, elle était folle et intrigante. Gertrud Klink et Marie Diers revinrent à Berlin, entourèrent la jeune femme de pièges, la firent passer pour folle, parurent la soigner avec sollicitude en trompant Goering et la firent enfin enfermer dans un asile et l'on n'entendit plus parler d'elle.

Toutes deux alors se mirent à l'oeuvre, gagnèrent Himmler à leur cause et, par lui, finalement, obtinrent l'approbation d'Hitler et les pleins pouvoirs dont elles usent cruellement à l'occasion. Frau Gertrud Klink est maintenant logée dans une très belle maison, à Berlin, elle a une auto, chauffeur et domestiques. Elle est toujours accompagnée par des gardes.

car elle se défie des ennemies qu'elle s'est créées par son despotisme et sa dureté.

Depuis la guerre, son importance est encore plus grande. Elle appartient à l'organisation de la guerre en Allemagne et elle fait de la propagande dans tous les pays du monde.

Elle a créé partout des cellules de femmes allemandes vouées à la propagande et à l'espionnage.

Elle est déjà allée en Angleterre, en Suède, aux Etats-Unis. Dans tous les pays envahis, les femmes nazies avaient préparé les voies, la Belgique et la France en hébergeaient des groupes considérables.

Et voici l'histoire en court de la Führer Frau Gertrud Scholtz Klink. Ces renseignements sont donnés par un journaliste allemand réfugié à New-York, qui refusa de travailler pour cette mégère allemande.

29-X-40

FADETTE

Renseignons-nous

Pierre sur pierre?

L'été dernier, les gens qui passaient devant la Christ Church Cathedral, à Montréal, voyaient une chose étonnante: sur la vieille tour, des ouvriers construisaient un clocher en commençant par le sommet! Et les blocs de pierre, fixés à une charpente d'acier, s'ajoutaient les uns sous les autres, si tant est qu'on peut dire qu'ils s'ajoutaient?

Ce nouveau clocher a son histoire. Elle date de 1927 lorsqu'il fallut, par sécurité, démolir l'ancien clocher de pierre. Avec le temps, les Montréalais s'étaient habitués à voir la tour sans flèche, car la nature du sol sur lequel s'élève la cathédrale ne pouvait supporter le poids d'une autre flèche de pierre. Mais, au printemps de 1939, un bienfaiteur anonyme remit un don et The Foundation Company, architectes et entrepreneurs, chercha aussitôt le moyen de renforcer les fondations afin de compléter le clocher.

Mais pourquoi poser les pierres de haut en bas? Il suffisait de s'informer pour apprendre que ces pierres étaient en réalité des plaques d'aluminium coulé, chimiquement traitées. Et c'était ces plaques de simili-pierre que l'on rivait, une par une, à la charpente d'acier de la flèche. Les constructeurs avaient jugé plus pratique et moins coûteux de commencer la pose au sommet, car la charpente étant terminée et les échafaudages à hauteur voulue, les ouvriers n'avaient les plaques et abaissaient leurs échafaudages à mesure que le travail progressait.

En examinant la face extérieure de l'une de ces plaques, on a l'impression qu'il s'agit de plusieurs blocs de pierre grise cimentés avec du mortier. Une seule surface recouvrait cette illusion, car la plaque est de forme convexe, et elle est moulée de façon à porter en bordure deux oeillets par lesquels on insère les rivets qui la fixent à la charpente. Les pseudo-blocs ont évidemment des dimensions variées, selon leur place sur la charpente, et chacun est spécialement destiné à cette place. Les plaques posées au sommet peuvent ne mesurer que 12 pouces carrés, tandis que celles du bas, près de l'horloge, atteignent jusqu'à quatre et cinq pieds de longueur et représentent plusieurs pierres. Quant aux pierres d'angle, on y voit les plaques qui en tiennent lieu, leur surface extérieure est unie.

A l'exemple du cuivre, l'aluminium s'emploie souvent dans les constructions d'intérieur et d'extérieur, surtout pour les panneaux décoratifs des portes et des tympans. Mais c'est bien la première fois, croit-on, qu'on utilise ce précieux métal pour construire un clocher, après lui avoir donné l'apparence de la pierre. Outre sa légèreté, l'aluminium se prête docilement à une imitation parfaite de la pierre, qualité que vous n'auriez sans doute pas soupçonnée en examinant vos ustensiles de cuisine fabriqués avec ce métal. C'est que le chimiste y a mis la main.

Il fallut d'abord obtenir des moules de plâtre parfaits pour couler ensuite des répliques d'aluminium. Travail délicat, on le conçoit, car chaque moulage devait reproduire fidèlement la surface de la vraie pierre dont est construite la cathédrale. Celle-ci est inégale et rude, sauf pour les pierres d'angle. A l'aide de ces moules, on prépara, à la fonderie, des moules de sables dans lesquels fut versé de l'aluminium fondu. Mais une fois le métal refroidi et fa-

conné, une fois les plaques retirées des moules, avec leur surface aux rudes aspérités, plusieurs traitements restaient à appliquer avant leur livraison.

D'abord, il fallut passer les plaques au jet de sable pour les nettoyer de toute matière grasse, et les plonger dans de la potasse pour attaquer le métal et le préparer au procédé suivant. Ce procédé consistait à faire tremper les plaques dans un bain de sulfure noir d'antimoine et de cyanure de sodium dilués. Grâce à ce bain, la surface luisante du métal se couvrait d'une patine qui imite merveilleusement l'aspect de la pierre. Quant aux espaces laissés entre les pierres, on leur fit subir plus longtemps l'action de la solution chimique afin qu'elles offrissent l'aspect contrastant du mortier. Enfin, un rinçage à l'eau claire, et les plaques étaient prêtes à la pose.

À la longue, les éléments atmosphériques attaquèrent le dépôt chimique provoqué en surface, mais ces mêmes éléments travaillèrent simultanément le métal et reproduirent exactement le même effet. Et les passants ne se souviendront plus de l'étrange méthode par laquelle le clocher fut construit.

P. J.

Club de ski Monaco

C'est demain, 30 octobre, que le club de ski Monaco ouvrira officiellement la saison par une soirée dansante à l'hôtel Pennsylvania. Les membres anciens et nouveaux et plusieurs de leurs amis assisteront à cette soirée.

Nouvelles bachelières à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — Quatre jeunes filles, élèves du Collège Saint-Maurice, de cette ville, dirigé par les RR. SS. de la Présentation de Marie, ont subi avec succès les examens du baccalauréat en arts. Ce sont Mlles Marthe Tremblay, de Cowansville, Jeanne Brodeur, fille de M. J.-H.-E. Brodeur, pharmacien de Saint-Hyacinthe; Madeleine Fortin, Farnham; Mariette Lambert, Saint-Basile le Grand. Les examens du baccalauréat ont lieu à la même époque que dans les autres collèges classiques, au collège Saint-Maurice, mais la collation des diplômes est renvoyée au mois d'octobre suivant. La cérémonie fut présidée par S. Ex. Mgr Arthur Douville, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe. Tous les professeurs étaient présents, en particulier Mgr Emile Chartier, P.D., vicaire-recteur de l'Université de Montréal, professeur de littérature française; MM. les abbés F.-X. Côté, représentant du Collège au comité des études et à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal; Anselme Longpré, professeur d'instruction religieuse; Lucien Beauregard, professeur de philosophie; Armand Brouillard, professeur de latin. On annonce que ce dernier, récemment nommé aumônier diocésain de la Jeunesse étudiante catholique, par S. Ex. Mgr de Saint-Hyacinthe, a été remplacé par M. l'abbé Raoul Martin, déjà professeur au Séminaire de cette ville.

Heure-Sainte

Jeudi soir, 31 octobre, veille du 1er vendredi du mois, il y aura Heure-Sainte de 8 à 9 h. dans la chapelle des Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal O., Outremont.

Tous les membres de l'Heure-Sainte y sont cordialement invités avec leurs parents et amis.

Brillante réception au couvent d'Hochelaga

Le lieutenant-gouverneur et lady Fiset honorent de leur visite cette maison d'éducation

Les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie et leurs élèves du pensionnat d'Hochelaga recevaient de façon royale hier avant-midi le lieutenant-gouverneur de la province, le major-général sir Eugène Fiset et lady Fiset.

Les éminents visiteurs ont été accueillis à leur arrivée par la révérende mère générale, mère Marie de Bonsecours, la supérieure du pensionnat, Soeur Marie-Joseph de Nazareth, et la directrice des études, Soeur Gabrielle-Marie, la sous-provinciale des études, Soeur Marie-Augustin, Soeur Marie-Georgianna et plusieurs autres membres de la communauté.

On remarquait encore dans l'assistance Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, qui était accompagné par le chapelain du pensionnat, M. l'abbé Charles Toupin. De nombreux invités de marque rehaussaient de leur présence l'éclat de cette réunion.

Après une courte visite à la chapelle brillamment illuminée et généreusement fleurie, les élèves accueillirent à leur tour le lieutenant-gouverneur et sa suite dans la vaste salle de réception décorée avec autant de sobriété que d'élégance. Avec son éloquent habituel, Mgr Maurault a souhaité la bienvenue aux très distingués visiteurs et rappelés brièvement les diverses professions et les nombreux postes d'honneur dans lesquels sir Eugène s'est illustré au cours de sa fructueuse carrière.

Le choeur des élèves enleva l'hymne éternel de Planchet et des adresses ont été lues en français et en anglais. Une gerbe de roses a été présentée ensuite à lady Fiset par un groupe de fillettes aussi gracieuses que les fleurs et une mignonne petite est venue demander à Son Excellence un grand merci.

En exprimant ses remerciements, sir Eugène Fiset a fait de grands éloges de la formation intellectuelle mais surtout morale dispensée par l'enseignement des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui ont déjà compté au nombre de leurs élèves les jeunes filles de Son Excellence.

Le God save the King et l'hymne national clôturèrent la réunion et un vin d'honneur fut servi aux invités aussitôt après l'hommage des jeunes élèves du Jardin de l'Enfance affilié à la maison.

Hier après-midi, le lieutenant-gouverneur et lady Fiset visitaient la maison mère des soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie et leur couvent d'Outremont.

Notes et croquis

La forêt vierge de la Guyane

La Guyane est recouverte d'une immense forêt qui, généralement, n'est interrompue que par des cours d'eau et de rares éclaircies dans les forêts où le sol n'est pas assez fertile pour nourrir des arbres. Peu de personnes se font une idée exacte de la forêt équatoriale. Les dessinateurs et les romanciers ont habillé le public à voir dans ces forêts des palmiers sans nombre, des arbres aux formes bizarres recouverts de parasites et d'entremêlés de lianes courant de branche en branche comme des cordages au mât d'un navire.

La forêt vierge se présente sous un aspect assez froid et sévère. Mille colonnades ayant 35 ou 40 mètres de haut s'élèvent au-dessus de vos têtes pour supporter un massif de verdure qui intercepte presque complètement les rayons du soleil. A vos pieds vous ne voyez pas un brin d'herbe, à peine quelques arbres grêles et élancés, pressés d'atteindre la hauteur de leurs voisins pour partager l'air et la lumière qui leur manquent.

Souvent ces colonnades, trop faibles pour résister aux tempêtes, sont soutenues par des espèces d'arcs-boutants comparables à ceux des monuments gothiques. Sur le sol, à part quelques fougères et d'autres plantes sans fleurs, gisent des feuilles et des branches mortes recouvertes de moisissure. L'air manque. On y sent la fièvre. La vie paraît avoir quitté la terre pour se transporter dans les hauteurs, sur le massif de verdure qui forme le dôme de cette immense cathédrale. C'est à cette hauteur de 40 mètres que l'on voit courir les singes; c'est de là que partent les chants de milliers d'oiseaux aux plumages les plus riches et les plus variés. Au niveau des cours d'eau, la végétation perd sa sévérité pour gagner en élégance et en pittoresque. Ici, le soleil est la providence des plus grands arbres, qui s'élancent

au-devant de lui; mais les plus petits trouvent aussi leur part de chaleur et de lumière.

Les herbes, les arbrisseaux, prenant tout leur développement, sont couverts de fleurs et de fruits aux couleurs éclatantes. Le hideux champignon, l'obscur oignon font place à des plantes aux feuilles riches en couleurs, aux fleurs éblouissantes. Des lianes s'élèvent du sol jusqu'au sommet des points d'appui sur les arbrisseaux qu'elles renouent. Ce sont des traits d'union entre les grands et les petits. La lumière également partagée engendre, non seulement dans le règne végétal, mais encore dans le règne animal. Là-bas, c'est la bête fauve et le hideux crapaud; ici, ce sont des animaux de toutes espèces qui viennent partager, tous ensemble, les bienfaits de la nature.

Jules CREVAUX

Apostolat de la prière

Intention générale donnée par le Saint-Père: des maîtres et des maîtresses pour les écoles catholiques.

Dans son allocution de juillet 1932, S. Pie XI demandait des maîtres nombreux et bons. Ce sont les bons maîtres qui font les bonnes écoles, disait-il dans son encyclique sur l'éducation de la jeunesse. Il voulait des maîtres ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales qui éclairent leurs si importantes fonctions; il les voulait enflammés d'un amour pur et suraigu pour ces jeunes qui leur sont confiés, les aimant pour Jésus-Christ et pour l'Eglise. Ces maîtres, ils les faut nombreux dans toutes les régions, surtout dans celles où on en a le plus besoin. Leur formation solide doit être chère à tous les directeurs d'âmes dont ils sont les plus précieux collaborateurs dans l'oeuvre de l'éducation des enfants.

Intention missionnaire: la Sacré Congrégation de la Propagande.

C'est au Saint-Père que revient le gouvernement spirituel de toute la chrétienté. Pour l'aider dans la direction de l'action missionnaire, la Sacré Congrégation de la Propagande fut instituée en 1622 par Grégoire XV. Cette Congrégation préside aux missions; elle nomme et change les ministres des missions; elle a la faculté de traiter, de faire et d'exécuter tout ce qui en cette matière est nécessaire ou opportun. Mais c'est toujours le Saint-Père qui décide en dernier ressort, c'est lui qui sanctionne toutes les décisions prises par cette Congrégation, comme du reste par toutes les Congrégations. Prior pour la Sacré Congrégation de la Propagande, c'est donc en somme prior pour le Pape, qui l'Épître l'inspire et le guide en tout ce qui peut contribuer à l'extension du règne du Christ sur terre.

Démonstration culinaire

Au cours de démonstration culinaire qui sera donnée à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est bvd Saint-Joseph, mercredi prochain, le 30 octobre, à 2 h. de l'après-midi et à 7 h. 30 du soir, les maîtresses de maison trouveront d'intéressantes suggestions pour les réceptions d'après-midi.

Menu: — croissant français, sandwiches supérieurs, médaillons à la hongroise, chocolatinas, meringues, glace au chocolat, café, nougats.

Cours de psychologie

Inauguration d'une série de cours sur les difficultés que présentent les écoliers, tant du côté de l'intelligence que du côté du caractère.

La discussion tiendra une large

L'expérience compte...

"De graves problèmes, dit-on, attendent, en décembre prochain, les futurs administrateurs de la métropole". Il importe donc de se renseigner sur ceux qui s'offrent à la résoudre, tout comme l'on fait habituellement, lorsqu'il s'agit de choisir la maison qui doit "nous servir". Les nombreuses années d'expérience en fourniture de la maison J.-F. Reid mettent "à l'abri de toutes les expériences" qui achèvent chez elle, soit son "chat sauvage", soit son "seal Hudson" (rat musqué teint), soit son "mouton de Perse", etc... Pour s'en convaincre, il suffit de passer une heure aux quartiers généraux des belles fourrures, ainsi désignées pour la maison Reid... et après avoir passé "en revue" les magnifiques étalages qui s'y trouvent, de faire confiance au personnel, qui s'y connaît dans le choix à faire du manteau (ou paletot) qui conviendra le mieux à votre "personnalité". L'adresse de Reid: 1-4-7-3 rue Amherst.

CONSTIPÉS,

DYSPEPTIQUES,

DÉPRIMÉS OU BILIEUX,

Faites une cure de Yogourt

Téléphonez AMHERST 0434

Yogourt Delisle

3 POTS 25 cts.—livrés à domicile

Aliment lacté naturel, riche en vitamines A. D. E.

—purifié, rajeunit l'organisme.

EATON



Souliers à support del'arche

Voyez ce bas prix remarquable

S.v.p. — pas de commandes "C.O.D." par poste ou téléphone

Souliers de formes nettes, munis d'un support pour corriger le pied. Lacs et escarpins montants en chevreau et suède noirs, oxydés en chevreau noir uni. Talons cubains moyens. Pointures: 4 à 9. Largeurs: AA à E dans le lot.

Spécial mercredi, la paire

1.99

Chaussures, au deuxième (8-50)

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

place dans ces cours: ils intéresseront particulièrement les professeurs des classes spéciales mais tous les professeurs sont invités.

Ces cours ont confié à M. l'abbé Lussier, à M. le docteur Marcotte et à M. Chatelet.

Le samedi, 2 novembre, à 9 h. Institut pédagogique, 4873 avenue Westmount.

La foi de millions de croyants

Preuves du catéchisme, par l'abbé John-A. O'Brien. Traduction et adaptation par le B. P. Hilaire-Marie Tardif, O.F.M. Oeuvre indispensable pour les cercles d'études, les militants de l'action catholique et tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses.

Un fort volume in-8 de plus de 500 pages. Au comptoir 75c. Par la poste 85c. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Maison fondée en 1914

En fin de compte...

Il y a tout à gagner à confier le NETTOYAGE de vos vêtements à des techniciens. Leur expérience vous mettra à l'abri de "toutes les expériences". Léveillé est également renommé pour sa teinture.

Signalez tout simplement CH. 2152

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Bureau: 4368 Parthenais Ateliers: 4371 Lafrance



DISTINCTIFS!

Tout vêtement de fourrure acheté chez Cummings, quel qu'en soit le prix, possède un cachet d'individualité. Notre établissement doit son succès à la fidélité de notre clientèle. Nous aimerions à vous compter au nombre de nos clientes et le meilleur moyen d'y arriver est de vous vendre des vêtements de fourrure tout à fait distinctifs.

QUELQUES-UNES DE NOS VALEURS

MANTEAU DE RAT MUSQUE \$175

alliant l'élégance à la durée

MANTEAU DE CHAT SAUVAGE, fourrure \$175

fournie, un manteau durable et toujours élégant

SEAL FRANÇAIS (lapin teint), col \$175

de vision naturel. Très luxueux

SEAL D'HUDSON (rat musqué teint), fourrure \$275

jolie, souple, luisante et de longue durée

CUMMINGS

FURS LTD.

284 O., Notre-Dame. PL. 8901

Feuilleton du "Devoir" La Pitié de Mie Solange par Georges LOUZA

17. (Suite)

Ned ouvrait de grands yeux étonnés.

—Tu n'aimes pas compter, ma Mie Solange?

—Pas du tout.

—Et maintenant, ça t'ennuie-tout?

—Maintenant? cela va tout seul.

—Alors... quand on n'aime pas du tout faire quelque chose...

—Eh bien! dit la jeune femme en souriant de l'air sérieux et perplexe de son petit interlocuteur, eh bien! on n'a qu'à continuer quand même... et le goût vient.

—Allons, montre-moi le chemin pour retourner voir la petite

soeur."

—Et j'irai dire à la cuisine qu'on envoie beaucoup de tartines, j'ai bien faim. Et toi?

—Moi aussi.

Lorsqu'on fut dans l'antichambre:

—Gustave, recommanda Solange au vieux valet, entrez donc chez votre maître sous prétexte de préparer la table pour le thé; vous verrez que sa couverture est tombée, remplacez-la sur ses genoux, et fermez la fenêtre derrière M. Amaury. Il se trouve dans un courant d'air. Il tousse beaucoup, il faut éviter qu'il prenne froid. Sur-tout, faites cela sans avoir l'air de rien.

L'homme bocha la tête.

—Ah! s'ils voulaient se laisser soigner!

—Nous essayerons, fit la jeune femme en envoyant au domestique dont elle connaissait l'attachement à ses maîtres un sourire sous lequel sa figure s'illumina.

Il entra dans le bureau et fit ce qui lui était commandé.

Le comte le suivit des yeux, un peu étonné.

C'était un bon serviteur que Gustave, mais, d'ordinaire, il manquait d'initiative.

Cependant Herminie, retenue par le comte pour quelques ordres, rejoignait sa nouvelle maîtresse, qui, prenant Ned par la main, la suivait en s'amusant à l'examiner.

D'âge incertain, entre quarante et cinquante ans, courte et dodue, elle trotta à pas menus. Avec ses yeux rousés, sa bouche épaisse, son air souriant... bien difficile de la juger à première vue. Elle était, en réalité, avare, paresseuse et gourmande. Sa position au château lui permettait de satisfaire ces pen-

chances. Elle n'en aurait rien de bon.

Elle n'avait pas connu la première femme d'Amaury, étant au service de la comtesse qui, de plus en plus malade, avait fini par se reposer sur elle de toute surveillance.

Quant à Mme Albéric, Herminie avait su, à force de flatteries et de petits soins, s'en faire absolument bien venir.

Ah! pourquoi n'était-elle pas là, Mme Albéric?

Elle conduisit sa maîtresse dans la lingerie où travaillait une jeune fille, cette Berthe dont parlait Adolphe, qui parut toute joyeuse lorsque Solange la pria gentiment de quitter son ouvrage — une blouse pour Herminie — et, munie du linge nécessaire, d'aller retrouver Joséphine afin de préparer les chambres.

—Maintenant, Ned, dit la jeune femme, guide-moi vite dans ces couloirs inconnus.

La femme de charge la suivit d'un regard noir... Comme elle avait fait laisser la tête blouse

dont Herminie avait besoin pour dimanche, et comme, d'un coup d'oeil, elle avait pu inspecter la lingerie... passablement en désordre... malpropre, même!

Solange trouva la petite Marguerite endormie, la main dans la fourrure de Plume Blanche qui, tout en lisant le poil de son rejeton, léchait de temps en temps les petits doigts.

Bientôt Ned, qui avait couru à la cuisine, revint tout épressé.

—Ma Mie Solange, le thé, on le porte chez grand-père. Jérôme il a fait des petits gâteaux tout chauds, et quand je lui ai dit que tu avais faim, il a ri.

—Ah! bien, il a fait, au moins y en aura quelque-une pour qui qu'aurai du plaisir à cuisiner... et puis... tu vois... tu vois... viens vite.

Il entra dans le couloir.

—Faut pas que les gâteaux refroidissent!

Ils entrèrent au moment où Gustave déposait l'immense plateau d'argent, non seulement chargé de friandises, mais tout décoré de

fleurs blanches: deux roses s'épanouissaient dans un verre de Venise, des mugues, des brins de lilas, des violettes blanches entouraient les coupes et les tasses.

—Hein! Mie Solange, c'est joli! fit Ned qui jubilait.

—Eh oui, c'est joli! et combien disposé avec goût! Quelle charmante idée!

—Adolphe et Louis qu'ils ont arrangés les fleurs.

Le nouveau régime municipal

L'élection du 9 décembre — 11 districts — 3 conseillers A et 3 conseillers B par district — 13 corps publics élisent 33 conseillers C — Conseillers sans salaire — Quatre séances du conseil par année — Election du comité exécutif — Dépôts et qualification foncière — La mairie

Comme les candidatures à la mairie commencent à pleuvoir pour les élections municipales du 9 décembre prochain, le bureau du greffier est littéralement assailli par les demandes de renseignements.

Onze districts

La ville se divise pour fins électorales en onze districts. Mais les lignes de division ne sont pas entièrement nouvelles, car on s'est contenté simplement de grouper les 35 quartiers actuels en 11 districts. En voici la composition:

District no 1: les quartiers Saint-Paul, Saint-Henri et Sainte-Catherine.

District no 2: les quartiers Saint-Gabriel, Sainte-Anne et Saint-Joseph.

District no 3: le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

District no 4: les quartiers Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges et Saint-Laurent.

District no 5: les quartiers Crémazie, Saint-Louis, Laurier et St-Michel.

District no 6: les quartiers Saint-Edouard, Saint-Jean et Montcalm.

District no 7: les quartiers Saint-Denis et DeLorimier.

District no 8: les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Lafontaine, Saint-Jacques, Ville-Marie et Bourget.

District no 9: les quartiers Rosemont, Saint-Enseigne et Préfontaine.

District no 10: les quartiers Pineau, Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier.

District no 11: les quartiers Villier et Ahuntsic.

Classes A et B

Chaque quartier sera représenté par six conseillers municipaux. Trois sont choisis exclusivement par les propriétaires et les trois autres sont choisis par les propriétaires et locataires réunis. Il résulte que le propriétaire aura droit à six votes pour choisir les six conseillers de son quartier, plus un vote pour l'élection du maire; le locataire aura droit à quatre votes. Le propriétaire aura droit à six votes non seulement dans son district, mais aussi dans tout autre district où il sera propriétaire.

Les conseillers élus exclusivement par les propriétaires, font partie de la "classe A", et les conseillers élus tant par les propriétaires que par les locataires, font partie de la "classe B".

Les 13 corps publics

Il y aura donc 33 conseillers ex-

clusivement élus, par les propriétaires, et 33 conseillers élus par les locataires et propriétaires réunis.

Il y a une troisième classe, appelée la "classe C", comprenant 33 conseillers également, et qui est choisie par 13 corps publics. Ces corps publics sont:

Le Montreal Board of Trade et la Chambre de commerce du district de Montréal, qui ont droit à chacun deux conseillers;

La chambre de commerce des jeunes du district de Montréal et le Montreal Junior Board of Trade, qui ont droit chacune à un conseiller;

Les autres corps publics dont les noms suivent ont droit chacun à trois conseillers:

L'Institution royale pour l'avancement des sciences; l'Université de Montréal; le Conseil central des syndicats catholiques nationaux de Montréal; la Canadian Manufacturers Association, section de Montréal; l'Association des marchands détaillants du Canada, Inc., section de la province de Québec, bureau de Montréal; le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal; la Ligue du progrès civique; le Comité des citoyens de Montréal; la Ligue des propriétaires.

En fait, les conseillers de la classe C ne seront pas nommés par les membres qui font partie des corps publics, mais seulement par leur conseil central.

La loi dit: "Au jour et à l'heure fixés pour la nomination des candidats qui doivent être élus par les électeurs, chaque corps public ci-dessus mentionné doit produire entre les mains du greffier de la cité de Montréal une copie certifiée de la résolution de son conseil (ou du conseil local mentionné) nommant les conseillers qu'il est chargé de nommer par la présente loi. Pour l'adoption de telle résolution, chaque corps suit la procédure qui le régit pour les actes de simple administration. Les conseillers ainsi nommés sont immédiatement proclamés élus."

Il s'ensuit que d'ici la proclamation des candidats des corps publics, le 28 novembre prochain, les conseillers choisis par ces corps publics pourront être changés. La liste n'en sera définitive et officielle que le 28 novembre à midi, lorsqu'elle aura été lue publiquement par le greffier de la ville.

Qualifications des candidats-conseillers

Pour être conseiller choisi soit par les locataires, soit par les proprié-

étaires, soit par les corps publics, il faut avoir été électeur municipal depuis trois ans. Il faut de plus remplir l'une des trois conditions suivantes:

Soit résider dans la cité; soit y avoir sa principale place d'affaires et résider dans l'île de Montréal; soit exercer la profession, art, métier, emploi, etc., à condition de ne pas avoir de places d'affaires ailleurs et résider dans l'île de Montréal.

Pour résumer par des cas concrets, disons:

Tout électeur municipal depuis trois ans et qui réside dans la ville peut être candidat.

Tout électeur municipal électeur depuis trois ans, et dont la seule place d'affaires, l'emploi, l'occupation, etc., est à Montréal, peut être candidat, du moment qu'il demeure dans l'île de Montréal, que ce soit à Westmount, Pointe-Claire, Sainte-Anne de Bellevue, etc.

De plus, tout électeur municipal depuis trois ans, et qui a plusieurs places d'affaires dans la province ou ailleurs, peut être candidat, à condition que sa principale place d'affaires soit à Montréal et qu'il réside dans l'île de Montréal.

Jusqu'ici il fallait non seulement être électeur, mais résider à Montréal depuis trois ans.

Ainsi par suite des amendements apportés par la législature, il peut fort bien arriver que la majorité des futurs conseillers et du comité exécutif soit composée de gens dont pas un seul ne demeure dans la ville de Montréal. Dans tous les cas, il leur faudrait au moins demeurer dans l'île de Montréal.

Quant aux qualifications nécessaires pour être électeur, rien n'a été changé. Il faut payer des taxes directement à la ville de Montréal, et être comme tel inscrit sur les listes officielles des contribuables, comme propriétaire ou locataire payant taxe d'eau d'affaires, etc.

L'influence prépondérante des propriétaires

Suivant l'exposé ci-dessus, il ressort que la très grande majorité du conseil municipal futur sera choisie parmi les propriétaires et gros hommes d'affaires. Non seulement les propriétaires ont à eux seuls 33 pour cent des conseillers, mais ils forment aussi le gros des treize corps publics. De plus, comme ils ont double vote comparés aux seuls locataires, dans l'élection, ils exerceront forcément une influence considérable dans le choix des 33 représentants des locataires et propriétaires réunis.

Ainsi se trouve établie en fait la qualification foncière dont on a tant parlé.

Quelques points à signaler

Au point de vue de l'élection des conseillers, quelques points sont à signaler: Tout d'abord, il n'est plus question de la carte d'identité qui n'est plus obligatoire.

Les candidats de la classe "B" élus par les locataires et propriétaires réunis, doivent faire un dépôt de \$200 lors de leur mise en nomination.

Les candidats de la classe "A" élus successivement par les propriétaires, doivent, outre le dépôt de \$200 à faire lors de la mise en nomination, être propriétaires en leur propre nom ou au nom de leur femme, "de biens-fonds de la valeur d'au moins mille dollars, déduction faite de toute charge les grevant, cette valeur devant être établie par le rôle d'évaluation en vigueur à la date de la mise en nomination".

Au point de vue de l'élection des conseillers, quelques points sont à signaler: Tout d'abord, il n'est plus question de la carte d'identité qui n'est plus obligatoire.

En second lieu, tout électeur contribuable dont le nom n'apparaît pas sur la liste électorale, mais dont le nom est inscrit sur les rôles de perception des taxes ou d'évaluation, et qui a droit de vote, peut voter. Il devra d'abord obtenir du chef estimateur un certificat attestant qu'il est sur la liste des contribuables, et alors prêter serment devant le sous-officier rapporteur.

En troisième lieu, l'électeur qui va voter pour ses trois candidats (il y aura un bulletin séparé portant les noms des candidats des propriétaires exclusivement, un autre pour les candidats des locataires-propriétaires réunis et un troisième pour les candidats à la mairie) devra voter pour au moins trois des candidats, pas plus, sans quoi tout son bulletin sera nul et aucun des votes donnés ne sera valide.

Enfin dans les écoles où les bureaux de votation seront établis, on devra donner congé aux écoliers. Ceux-ci au moins approuveront les amendements à la charte.

On a prévu le cas où par suite de l'indifférence publique, il n'y aurait pas assez de candidats pour remplir les 33 sièges de conseillers d'aucune des classes "A", "B" ou "C". En telles circonstances, dès la première assemblée générale du conseil, chaque classe élira les conseillers qui lui manquent, en choisissant dans les électeurs qualifiés, et seuls les conseillers de la classe intéressée auront droit de voter.

Gratuitement

Tous les conseillers donnent leurs services gratuitement. "Un conseiller, dit la nouvelle charte, n'ayant droit de recevoir aucune rémunération ni indemnité quelconque soit directement ou indirectement pour ses services comme conseiller."

Le conseil se réunira régulièrement quatre fois par an, soit le 1er mars, le 1er juin, le 1er septembre et le 2 novembre. A part ces quatre assemblées régulières, seul le

Italie et Grèce

Texte de la déclaration de M Mackenzie King

Ottawa, 29 — Voici le texte de la déclaration de M. Mackenzie King sur l'agression de l'Italie contre la Grèce:

"La nouvelle de l'attaque lâche et non provoquée lancée par l'Italie contre la Grèce a été accueillie au Canada avec indignation, mais non sans surprise. Après les préliminaires qui sont maintenant familiers de demandes outragées, de fausses accusations, d'incidents de frontières inventés de toutes pièces, le dictateur italien s'est attaqué à la plus vieille citadelle de la liberté humaine."

"C'est une attaque nullement provoquée par la victime et n'est que le résultat de la rapacité des puissances de l'axe. Les usurpateurs modernes de l'ancienne civilisation de Rome qui s'enorgueillissent de ne s'attaquer qu'à des ennemis puissants et supérieurs en nombre, ont une fois de plus dirigé leurs forces contre un petit

Etat pacifique.

"Durant plus d'un siècle, la cause de la liberté de la Grèce a été le point de mire de l'intérêt chevaleresque des peuples de langue anglaise. Plus d'une fois, dans des circonstances difficiles, la Grande-Bretagne lui a accordé son appui moral et matériel. Dans la crise actuelle, loyales non seulement à une amitié ancienne, mais aussi à la cause de la liberté humaine qui est si intimement liée dans les esprits des hommes libres avec le mot magique de "Grèce", les nations du Commonwealth britannique viendront au secours de ce pays avec toute la puissance qui est la leur."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

"Le Canada et ses alliés sont fiers d'avoir à ajouter aux buts de guerre qu'ils poursuivent déjà et pour lesquels ils se battent jusqu'à la victoire finale celui de la restauration de la liberté en Grèce."

Tchécoslovaquie

Messages à M. King

Ottawa, 29 (D.N.C.) — A la suite de la reconnaissance du gouvernement tchécoslovaque en exil annoncée par le département des Affaires extérieures à Ottawa, le 24 octobre, le premier ministre M. Mackenzie King a reçu les deux télégrammes suivants du premier ministre de Tchécoslovaquie, M. Jan Sramek, et de M. Jan Masaryk, membre du gouvernement tchécoslovaque provisoire et ancien ministre à Londres.

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

En reconnaissant le gouvernement provisoire tchécoslovaque, le gouvernement du Canada a encore renforcé davantage notre ferme résolution de coopérer jusqu'à la limite de nos forces avec tous les peuples libres qui se sont assignés comme tâche de vaincre l'ennemi commun. Nos compatriotes de l'hémisphère occidental surtout ressentiront particulièrement cette reconnaissance de nos efforts aussi bien que des leurs; ce geste de votre gouvernement aidera aussi les millions de Tchécoslovaques qui vivent dans l'oppression dans notre pays à porter leur destin actuel avec un courage invincible.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

Avec mes meilleurs vœux. Jan MASARYK

Londres, 26 octobre 1940. Très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Dominion du Canada.

Je voudrais exprimer à Votre Excellence la satisfaction que moi-même et le gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie ressentons de la reconnaissance accordée par le gouvernement du grand Dominion du Canada. Nous sommes résolus à coopérer au meilleur de notre habileté et de toutes les façons possibles avec le peuple libre du Canada pour atteindre notre but.

mutuel qui est la victoire de la liberté contre une oppression implacable et moyenageuse.

Avec mes meilleurs vœux. Le premier ministre de Tchécoslovaquie, Jan Sramek

Funérailles de M. Arthur Mitchell

Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté aux funérailles de M. Arthur Mitchell, ancien citoyen d'Ottawa, décédé récemment à l'âge de 67 ans. Le service funéraire a été célébré, à l'église Notre-Dame de la Paix, à Verdun, par M. l'abbé Desrochers, assisté par MM. les abbés Fort et Ethier, comme diacre et sous-diacre. Sous la direction du maître de chapelle de la paroisse, M. le Dr. Paul Trépanier, la chorale, accompagnée par l'orgue, a chanté une messe grégorienne. Après le libre, le Dr. Paul Trépanier et M. Lucien Tourangeau ont chanté le Credo, de Faure.

Conduisant le deuil, les fils du défunt, MM. Léon et Gérard Mitchell; ses sœurs, MM. Paul Belair, Arthur Carreau, ses petits-fils, MM. Marcel, Édouard, Albert, Robert et Fernand Mitchell; ses beaux-frères, MM. Antoine Guyot, Gilbert Dagenais, le capitaine Emile Allison; ses neveux, MM. Emile et Paul Benoit, René Eugène Tremblay, dans la cortège, on remarquait MM. Henri Dagenais, Camille Dagenais, le Dr. Paul Trépanier, Jos. Lepron, André Michaud, Alcide Côté, M. Dubouché, M. Paul Boivin.

La communauté des Frères de l'Instruction était représentée par plusieurs de ses religieux, les RR. PP. Maréchal, Adelphe, Manicent, André-Marie, missionnaire en Afrique et présentement de passage au Canada, l'un des fils du défunt, Paul, le R. Père Amator, fait partie de cette communauté. Depuis plusieurs années, il est lui-même missionnaire en Afrique.

Les funérailles de M. Arthur Mitchell ont été célébrées à l'église Notre-Dame de la Paix, à Verdun, par M. l'abbé Desrochers, assisté par MM. les abbés Fort et Ethier, comme diacre et sous-diacre. Sous la direction du maître de chapelle de la paroisse, M. le Dr. Paul Trépanier, la chorale, accompagnée par l'orgue, a chanté une messe grégorienne. Après le libre, le Dr. Paul Trépanier et M. Lucien Tourangeau ont chanté le Credo, de Faure.

Conduisant le deuil, les fils du défunt, MM. Léon et Gérard Mitchell; ses sœurs, MM. Paul Belair, Arthur Carreau, ses petits-fils, MM. Marcel, Édouard, Albert, Robert et Fernand Mitchell; ses beaux-frères, MM. Antoine Guyot, Gilbert Dagenais, le capitaine Emile Allison; ses neveux, MM. Emile et Paul Benoit, René Eugène Tremblay, dans la cortège, on remarquait MM. Henri Dagenais, Camille Dagenais, le Dr. Paul Trépanier, Jos. Lepron, André Michaud, Alcide Côté, M. Dubouché, M. Paul Boivin.

La communauté des Frères de l'Instruction était représentée par plusieurs de ses religieux, les RR. PP. Maréchal, Adelphe, Manicent, André-Marie, missionnaire en Afrique et présentement de passage au Canada, l'un des fils du défunt, Paul, le R. Père Amator, fait partie de cette communauté. Depuis plusieurs années, il est lui-même missionnaire en Afrique.

Les funérailles de M. Arthur Mitchell ont été célébrées à l'église Notre-Dame de la Paix, à Verdun, par M. l'abbé Desrochers, assisté par MM. les abbés Fort et Ethier, comme diacre et sous-diacre. Sous la direction du maître de chapelle de la paroisse, M. le Dr. Paul Trépanier, la chorale, accompagnée par l'orgue, a chanté une messe grégorienne. Après le libre, le Dr. Paul Trépanier et M. Lucien Tourangeau ont chanté le Credo, de Faure.

Conduisant le deuil, les fils du défunt, MM. Léon et Gérard Mitchell; ses sœurs, MM. Paul Belair, Arthur Carreau, ses petits-fils, MM. Marcel, Édouard, Albert, Robert et Fernand Mitchell; ses beaux-frères, MM. Antoine Guyot, Gilbert Dagenais, le capitaine Emile Allison; ses neveux, MM. Emile et Paul Benoit, René Eugène Tremblay, dans la cortège, on remarquait MM. Henri Dagenais, Camille Dagenais, le Dr. Paul Trépanier, Jos. Lepron, André Michaud, Alcide Côté, M. Dubouché, M. Paul Boivin.

La communauté des Frères de l'Instruction était représentée par plusieurs de ses religieux, les RR. PP. Maréchal, Adelphe, Manicent, André-Marie, missionnaire en Afrique et présentement de passage au Canada, l'un des fils du défunt, Paul, le R. Père Amator, fait partie de cette communauté. Depuis plusieurs années, il est lui-même missionnaire en Afrique.

Les funérailles de M. Arthur Mitchell ont été célébrées à l'église Notre-Dame de la Paix, à Verdun, par M. l'abbé Desrochers, assisté par MM. les abbés Fort et Ethier, comme diacre et sous-diacre. Sous la direction du maître de chapelle de la paroisse, M. le Dr. Paul Trépanier, la chorale, accompagnée par l'orgue, a chanté une messe grégorienne. Après le libre, le Dr. Paul Trépanier et M. Lucien Tourangeau ont chanté le

Italie et Grèce

La note de l'Italie

Traduction du texte

Rome, 29 (A.P.) — Voici le texte de la note présentée au gouvernement grec hier, à trois heures du matin, par Emmanuele Grazzi, ministre d'Italie à Athènes:

"Le gouvernement italien a constaté à plusieurs reprises, au cours du présent conflit, que le gouvernement grec a pris et maintenu une attitude contraire non seulement avec l'attitude qui convient aux relations formelles, pacifiques et de bon voisinage entre deux nations, mais aussi aux devoirs précis qui incombent au gouvernement grec par suite de son statut de pays neutre.

"En diverses occasions le gouvernement italien a été obligé de presser le gouvernement grec d'observer ces devoirs et de protester contre leur violation systématique, particulièrement grave depuis que le gouvernement grec a permis à ses eaux territoriales, ses côtes et ses ports de servir à la flotte anglaise au cours de ses opérations de guerre, et qu'il a aidé à approvisionner l'aviation anglaise et a permis l'organisation d'un service de renseignements militaires dans l'archipel grec au détriment de l'Italie.

"Le gouvernement grec était parfaitement au courant de ces faits qui, à plusieurs reprises, ont été la base de représentations diplomatiques de la part de l'Italie, et auxquelles le gouvernement grec, qui aurait dû prendre en considération les graves conséquences de son attitude, n'a voulu répondre par aucune mesure pour la protection de sa neutralité. Au contraire, il a accru ses activités en faveur des forces armées britanniques et sa coopération avec les ennemis de l'Italie.

"Le gouvernement italien a la preuve que cette coopération était prévue par le gouvernement grec et était réglée par des ententes d'un caractère militaire, naval et aéronautique. Le gouvernement italien ne réfère pas seulement à la garantie anglaise acceptée par la Grèce comme partie d'un programme d'action contre la sécurité de l'Italie, mais aussi à des engagements explicites, précis, pris par le gouvernement grec de mettre à la disposition des puissances en guerre avec l'Italie des positions stratégiques importantes sur le territoire grec, y compris les bases aériennes en Thessalie et en Macédoine destinées à l'attaque du territoire albanais.

"Sur ce point, le gouvernement italien doit rappeler au gouvernement grec les activités provocatrices menées parmi la nation alba-

naise, en même temps que la politique terroriste adoptée contre la population de Ciamuria et les efforts persistant pour susciter des désordres en dehors de ses frontières.

"Pour ces raisons, aussi, le gouvernement italien a été dans la nécessité, bien que futillement, d'appeler l'attention du gouvernement grec sur les conséquences inévitables de sa politique envers l'Italie.

"La chose ne peut être plus longtemps tolérée par l'Italie.

"La neutralité grecque a tendu continuellement à n'être qu'un trompe-l'œil. La responsabilité de cette situation doit retomber d'abord sur les épaules de la Grande-Bretagne et sa tentative d'entraîner de nouveaux pays dans la guerre.

"Mais il est maintenant évident que la politique du gouvernement grec a tendu et vise à transformer le territoire grec, ou au moins à permettre au territoire grec d'être utilisé comme base d'opérations militaires contre l'Italie.

"Cela ne pouvait que conduire à un conflit armé entre l'Italie et la Grèce, ce que le gouvernement italien veut totalement éviter.

"C'est pourquoi le gouvernement italien a décidé de demander au gouvernement grec, comme garantie de la neutralité grecque et comme garantie pour la sécurité italienne, la permission d'occuper avec ses propres forces armées plusieurs points stratégiques sur le territoire grec pour la durée du présent conflit avec la Grande-Bretagne.

"Le gouvernement italien demande au gouvernement grec de ne pas s'opposer à cette occupation et de ne pas faire d'obstruction au libre passage des troupes qui en seront chargées.

"Ces troupes ne viennent pas comme ennemies du peuple grec et le gouvernement italien n'a en aucune façon l'intention que cette occupation temporaire de plusieurs points stratégiques dictée par des nécessités spéciales d'un caractère purement défensif, compromette la souveraineté ou l'indépendance grecque.

"Le gouvernement italien demande au gouvernement grec de donner des ordres immédiats aux autorités militaires pour que cette occupation se fasse d'une manière pacifique. Partout où les troupes italiennes rencontreront de la résistance, celle-ci sera brisée par la force armée et le gouvernement grec portera la responsabilité des conséquences qui en résulteront".

France

L'appel de M. Lapointe

Messages de félicitations

Ottawa, 29 (Communiqué du Service de l'information). — A la suite de son appel au peuple français, samedi dernier, M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a reçu un volumineux courrier de félicitations, tant de l'élément anglais que de l'élément français.

Significative a été la réponse de la France elle-même au message qui lui était adressé. Parmi les câbles reçus de la France non occupée, l'on remarque, entre autres, la dépêche d'un diplomate qui a passé par le Canada il y a quelques années et qui se lit ainsi:

"Heureux vous avoir entendu hier. Vous remerciez sentiments exprimés."

Les Français du Canada ont été aussi parmi les tout premiers à répondre aux sentiments exprimés par le ministre de la Justice. Les vétérans français de la Grande Guerre, par l'entremise de leur président, M. Marcel Nougier, ont envoyé la dépêche suivante:

"Profondément touchés par les sentiments exprimés dans votre appel, radiodiffusé, vétérans français de la Grande Guerre, Montréal, vous le prient respectueusement d'agréer l'assurance de leur entier dévouement."

(signé) Marcel NOUGIER

A ces témoignages français, viennent s'ajouter celui de centaines d'Anglo-Canadiens qui partagent les sentiments exprimés par un modeste ministre protestant, attaché à l'Eglise unie du Nouveau-Brunswick, lequel a confié à la poste aérienne le message suivant:

"Les milliers de Canadiens qui, comme moi, n'appartiennent pas à votre nationalité mais jouissent avec vous du grand héritage canadien, ont écouté avec la plus grande joie et une vive émotion votre appel si touchant à la France."

Les employés de la Vickers recommencent la grève

Les 150 employés de la Canadian Vickers Ltd., membres de l'Independent Industrial Union of Shipyard Workers qui s'étaient mis en grève jeudi dernier, et qui, en fin de semaine, avaient accepté de retourner au travail hier matin à la condition que leurs patrons n'usent pas de représailles contre eux, ont recommencé la grève à 1 heure, hier après-midi.

Les porte-paroles de l'Union disent que la compagnie Vickers n'a pas tenu sa promesse de ne pas sévir contre les grévistes et qu'elle a refusé d'admettre au travail, hier matin, quatre des grévistes. Comme les employeurs n'étaient pas revenus sur leur décision, hier midi, les camarades des quatre hommes refusés ont déclaré une deuxième grève, en guise de protestation.

Les anciens de l'Ecole des sciences sociales

L'Association des anciens élèves de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques tiendra sa réunion annuelle ce soir, 29 octobre, à 8 h., à l'Université de Montréal, salle 214. Le feuilleton comportera l'allocation du président, des rapports sur l'activité de l'année, les élections du nouveau conseil, ainsi que l'étude des propositions des membres.

La C.C.F.

La démission de M. Woodsworth rejetée

Le congrès de la C.C.F. lui demande de rester chef du parti

Winnipeg, 29 (C.P.) — Les délégués au sixième congrès national de la C.C.F. attendent aujourd'hui la réponse de M. J. S. Woodsworth à la demande qu'ils lui ont faite de rester président fédéral du parti.

Hier, peu après l'ouverture du congrès, M. Woodsworth a présenté sa démission comme président national du mouvement et comme chef du groupe parlementaire. Il a donné comme raisons de son geste sa mauvaise santé et une divergence d'opinion avec d'autres membres du parti sur la question de la guerre.

Par un vote unanime les délégués ont rejeté cette démission et adopté une résolution où ils demandaient à M. Woodsworth de demeurer président au moins jusqu'au prochain congrès national en 1942. En même temps le congrès a référé au groupe parlementaire la démission de M. Woodsworth comme chef du parti à la Chambre des communes. Les membres du groupe parlementaire élisent leur propre chef. Ils étudieront la démission la semaine prochaine, au cours d'un caucus à Ottawa lors de la reprise de la session du Parlement.

M. Woodsworth est président de la C. C. F. depuis sa fondation en 1933, à Calgary. L'on s'attend à ce qu'il réponde aujourd'hui à la demande que le congrès lui a faite de rester chef.

Le rejet de la démission de M. Woodsworth a été annoncé après le banquet du congrès où le chef a fait sa première apparition en

public depuis qu'il a subi une attaque de paralysie en mai dernier, alors qu'il assistait à la session du Parlement. Les orateurs au banquet ont été MM. M. J. Caldwell, M.P.; Angus MacInnis, M.P.; C. A. Ronning, président de la section albertaine du parti; William Irvine; Charles Millard, président de la section ontarienne du parti.

M. Woodsworth s'est prononcé contre la participation du Canada à la guerre au cours de la session de septembre 1939, tandis que M. Caldwell a déclaré au cours de la même session que la majorité du conseil national de la C. C. F. était en faveur de la participation canadienne au conflit.

La 18e inspection médicale au Collège Bourget

Rigaud, 29 — Selon une tradition continuée avec une persévérance généreuse depuis 1923, les médecins, anciens de Bourget, sont venus à l'Alma Mater faire l'inspection médicale de leurs 400 cadets. Trente-cinq médecins ont répondu à l'invitation conjointe du R. P. W. Senécal, supérieur du collège, et du président de l'organisation, le Dr Raoul Landriault, de Montréal.

L'inspection médicale dépiste les cas, toujours possibles, de contagion, attire l'attention sur des faiblesses de l'organisme et suggère les mesures que la prophylaxie moderne recommande. Ses résultats, unis à ceux de l'orientation professionnelle, renseignent les maîtres sur les dispositions physiques et intellectuelles de leurs élèves et leur permettent de poursuivre dans les meilleures conditions possible leur œuvre d'éducateurs.

En vue de l'inspection de 1941, les médecins se sont donné le Bureau médical suivant: président, Dr Euclide Caza, de Huntingdon; premier vice-président, Dr Réginald Blouin, de Montréal; second vice-président, Dr J.-M. Laframboise, d'Ottawa.

Au Manitoba

Projet d'un nouveau gouvernement

Le premier ministre du Manitoba propose la formation d'un cabinet en dehors des partis politiques

Winnipeg, 29 (C.P.) — A la suite de propositions faites par le premier ministre Bracken, les divers groupes politiques de la Législature du Manitoba se préparent à participer à la formation d'un gouvernement constitué en dehors des partis.

Les conservateurs et les membres de la C. C. F. ont déjà offert leur coopération à M. Bracken; les libéraux qui comptent cinq députés (sur 55) à la Législature, se réunissent aujourd'hui pour étudier le projet, et l'on croit qu'ils adopteront la même attitude. Le groupe libéraliste a d'ailleurs appuyé le gouvernement libéral-progessiste de M. Bracken au cours des quatre dernières années.

Il est entendu que si le plan de M. Bracken est accepté par tous les groupes, les chefs entreront dans le cabinet. Ce sont MM. Erick F. Willis, chef conservateur provincial, S. J. Farmer, chef C.C.F.-travailliste, S. E. Rogers, chef provincial du Crédit social.

M. Farmer a déclaré que la C. C. F. conservera son identité dans le gouvernement. Il a ajouté que l'organisation nationale de la C. C. F. n'est pas en faveur de la participation à une coalition des partis politiques, mais que la proposition de M. Bracken ne comporte pas de coalition, mais bien un gouvernement constitué en dehors des partis, et que les membres de son groupe sont prêts à donner à M. Bracken l'occasion de rallier tous les gens du Manitoba dans un effort

uni en faveur des cultivateurs et des ouvriers.

M. David Lewis, secrétaire national de la C. C. F., a expliqué l'attitude de l'organisation nationale du parti au cours du congrès annuel de la C. C. F., qui avait lieu ici hier, et le congrès a approuvé cette déclaration. Il a dit que l'organisation nationale ne pouvait pas endosser la décision prise par la section du Manitoba, mais qu'elle reconnaissait que plusieurs facteurs sont en jeu.

La participation du groupe provincial ne comporte pas une coalition au sens ordinaire du mot, mais plutôt l'acceptation d'une coopération gouvernementale. M. Lewis a ajouté que si le groupe C. C. F. de la Législature manitobaine constate que le nouveau gouvernement ne se conforme pas au programme annoncé, il n'hésitera pas à lui retirer son appui. Et il a réaffirmé que c'est la politique bien arrêtée de l'organisation nationale du parti de ne pas participer à une coalition de partis politiques.

M. Bracken a dit hier soir qu'il espère que son projet apportera au Manitoba un esprit d'unité, et préparera la voie à la solution des problèmes d'après-guerre.

Pour les Madelinots

Le comité des Oeuvres sociales de la Chambre d'économie des jeunes du district de Montréal a remis hier soir à la Croix-Rouge tout ce qu'il avait ramassé pour venir en aide aux Madelinots.

Il remercie toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à l'appel qu'il leur a fait il y a un mois et il annonce qu'il continuera à recueillir vêtements, nourriture, telle que farine, etc., et autres dons en nature que les personnes charitables voudront bien lui faire parvenir.

Le North Gaspé, qui relie les Îles de la Madeleine à Montréal fera son

dernier voyage le 12 novembre prochain. Toutes les personnes qui veulent venir en aide aux îles voudront bien se mettre en communication avec la Chambre ou avec un dépôt de la Croix-Rouge d'ici le 9 novembre. Appelez Plateau 8138.

Les prix des loyers

Ottawa, 29. — (D.N.C.) — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre annonce que l'ordonnance du 24 septembre fixant les prix des loyers, avait été étendue de façon à comprendre les cantons de McDougall et de Foley, voisins de Parry Sound, et Saanich et Oak Bay, faubourgs de Victoria, C.B.

"Les loyers maxima présentement en vigueur dans les quarante municipalités ainsi affectées, sont automatiquement ceux demandés le 2 janvier 1940," explique le juge Martin, C.B., administrateur des loyers de la Commission, "et aucun locataire n'est tenu de payer un loyer plus élevé à moins qu'il ne soit avisé par écrit à cet effet par l'administration des loyers."

Il fut de plus annoncé qu'après le 31 décembre 1940, exception faite dans le cas de circonstances nouvelles ou spéciales survenant après cette date, aucune réclamation venant des locataires de ces régions au sujet du maximum du 2 janvier 1940, ne sera considérée.

Savoir plus riche
DOW
La bière de bon goût

Les INDUSTRIES CANADIENNES

à l'oeuvre
AUX CÔTÉS DE LA
GRANDE-BRETAGNE

L'INDUSTRIE canadienne est en quelque sorte l'enclume sur laquelle les Canadiens forgeront des armes puissantes et des armements mécanisés pour leurs troupes qui défendent, à l'heure actuelle, notre pays et l'Angleterre. En ces heures graves que nous traversons, le Canada a l'avantage de posséder l'organisation, la main d'œuvre spécialisée et l'outillage technique voulus pour poursuivre la lutte contre la barbarie.

Mais, les hommes qui ont contribué au développement de l'industrie canadienne ne l'ont pas fait en vue de la guerre. L'industrie lourde s'est développée pour la construction de chemins de fer, de machines, de ponts et de bateaux, l'industrie textile pour la fabrication de draps et tissus, et, enfin, les industries de l'automobile pour répondre à la demande sans cesse croissante, tant au pays qu'à l'étranger, d'automobiles, de camions et de tracteurs.

La guerre a déterminé le groupement de tous ces types d'industrie en une vaste organisation qui s'occupe de la production d'armements. De cette merveilleuse coopération résulte une série ininterrompue de chars d'assaut, d'affûts à canons et d'autres équipements mécanisés de guerre; ainsi que des avions, des carabines, des munitions, des bateaux, des moteurs et tous les autres objets dont l'Angleterre et nos troupes ont besoin pour les dures luttes à venir.

Notre première préoccupation est de gagner cette guerre. Lorsque nous aurons atteint ce résultat, et nous l'espérons bien l'atteindre avec l'aide de Dieu, nous pourrions organiser le Canada sur de nouvelles bases. Et alors, une fois de plus, les Industries de l'Automobile du Canada, en collaboration avec les autres industries soeurs, toutes rendues plus efficaces par la guerre, prendront leur place dans la paix nouvelle. Elles seront alors encore prêtes à contribuer au progrès matériel et au bien-être général du Dominion.

LES INDUSTRIES DE L'AUTOMOBILE DU CANADA

1006, Lumsden Building

Toronto, Ontario

Quand vous achetez une voiture de tourisme ou un camion, veuillez exiger l'un quelconque des produits suivants, fabriqués au pays:

PLYMOUTH	FORD	CHEVROLET
DODGE	DESOTO	PONTIAC
CHRYSLER	MERCURY	OLDSMOBILE
	CAMIONS	BUICK
DODGE	FARGO	G.M.C.
INTERNATIONAL	FORD	CHEVROLET
		MAPLE LEAF

Ralliement des Grecs
jeudi soir

Pour un fonds de secours à Athènes — Il y a 10,000 Grecs au Canada, dont 4,000 à Montréal

Les leaders de la colonie grecque à Montréal, qui compte 4,000 membres environ, ont tenu une réunion d'urgence, hier soir, sous la présidence du consul général de Grèce, M. Nicholas Tseretis. Tous ont été unanimes à approuver la ferme réponse faite par leur mère-patrie à l'ultimatum de l'Italie.

On a aussi décidé de convoquer un grand ralliement de tous les Grecs de Montréal, qui aura lieu le jeudi soir, 31 octobre, à l'église orthodoxe grecque, ouest, rue Sherbrooke, en vue d'étudier les meilleurs moyens de coopérer avec la Grèce et de lui venir en aide, grâce à l'organisation d'un fonds spécial de guerre.

M. Tseretis a déclaré que la Grèce ne se rendrait jamais et qu'il avait confiance en la victoire.

Le consul a précisé qu'il y avait 10,000 Grecs au Canada dont 4,000 à Montréal. Un bon nombre de Grecs sont enrôlés dans l'armée canadienne. Environ 25 jeunes Grecs de Montréal combattent actuellement en Angleterre dans les rangs de l'armée canadienne.

Elus sans opposition
en Nouvelle-Ecosse

Halifax, 29 (C.P.) — Trois libéraux et deux conservateurs ont été élus par acclamation aux élections provinciales complémentaires tenues, hier, dans cinq comtés de la Nouvelle-Ecosse.

A la suite d'une entente entre les deux grands partis à la Chambre, les comtés se donneront comme représentant le candidat du parti qui détenait le siège à l'Assemblée législative avant la vacance.

L'Assemblée législative se compose comme suit: 24 libéraux, 5 conservateurs et un membre du Co-operative Commonwealth Federation.

Les libéraux élus aujourd'hui représentent Halifax-Sud, Halifax-Ouest et Inverness; les conservateurs: Cumberland et Colchester.

Les nouveaux députés sont: George E. Hagen, dans Halifax-Ouest; J. R. Murphy, dans Halifax-Sud; Alex. Mackinnon, dans Inverness; L. W. Fraser, dans Cumberland et George S. Dickie, dans Colchester.

M. Fraser est le nouveau chef du parti conservateur provincial.

Précis de
morale médicale

pour infirmières, médecins, prêtres
par le R. P. Stanislas
Larochelle, O.M.I., et le
Dr C. T. Fink

Volume de 315 pages, format
de poche, reliure pleine toile.
Au comptoir \$1.50.
Par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

La saison de hockey professionnelle sera inaugurée samedi soir prochain dans la Ville Reine alors que les Rangers de New-York iront disputer les honneurs de la victoire aux Leafs de Connie Smythe et cette rencontre suscite un vif intérêt car ces deux clubs ont toujours été des grands rivaux et leurs rencontres n'ont jamais manqué d'être intéressantes.

A Montréal, les séries seront inaugurées dimanche prochain et pour cette occasion les amateurs locaux auront l'avantage de voir aux prises les fameux Bruins de Boston et les habitants de Dick Irvin. C'est une autre partie qui vaudra la peine d'être vue et la direction du Forum compte sur une assistance nombreuse.

De nombreux changements ont été faits sur notre équipe locale, qui a toujours été considérée comme le club de l'élément canadien-français dans le hockey professionnel mais en scrutant la liste publiée par le gérant d'affaires Frank Patrick, on constate, avec regret, le nombre toujours de plus en plus restreint de joueurs de langue française.

Les privilèges qui seront admis dans la chambre du Bleu Blanc Rouge au cours de la saison qui va bientôt commencer n'auront pas l'avantage d'entendre beaucoup de français car la direction ignore totalement notre langue et très peu de joueurs sont bilingues. Le gérant général, Tom Gorman, est originaire d'Ontario, le chargé d'affaires, Frank Patrick, vient de l'Ontario canadien tandis que l'instructeur, Dick Irvin, nous vient de Toronto et l'on nous informe que tous les employés des quartiers généraux du club sont également de langue anglaise.

Un officier du Forum prétendait que les sportsmen de Montréal se souciaient peu de la nationalité de nos joueurs du Canadien et qu'il en était de même pour ceux qui étaient chargés de la direction de notre équipe mais nous sommes portés à croire que l'on est généralement dans l'erreur et que l'on constatera sans peine que les Canadiens français aiment à voir des leurs sur l'arène de la direction de notre équipe.

Frank Patrick annonçait hier que Georges Mantha et Polly Drouin avaient été cédés aux Aigles de New-Haven en même temps que Peggy O'Neil, tandis que Walter Buswell, qui n'a que le nom d'anglais, ne recevra pas d'offre de contrat pour la prochaine saison.

Si l'on consulte la liste publiée dans une autre colonne l'on constatera que quatre joueurs de langue française feront partie de l'équipe du Bleu Blanc Rouge lorsque s'ouvrira la saison dimanche soir. On est à se demander si les autres seront assez largement représentés et si l'on devra considérer les habitants comme étant les représentants de l'élément canadien-français dans le circuit Calder?

Pour ce qui a trait à la valeur de notre équipe et de ses chances de succès dans la course au championnat, nous n'avons pas à nous prononcer, pas plus que nous l'avons fait par le passé, car nous désirons d'abord voir nos joueurs à l'œuvre, leur donner le temps de se familiariser et nous voulons également avoir l'avantage d'étudier le système qui sera mis en vigueur par notre nouvel instructeur avant d'exprimer une opinion ou de faire des pronostics.

Nous espérons que la ville de Montréal sera dotée d'une équipe qui pourra lui faire honneur et que nous n'aurons que des louanges à faire de nos joueurs et de ceux à qui l'on a confié la direction de notre club.

X.-E. NARBONNE

Jack Claybourne

perd à Shapiro

Butch Shapiro a remporté la victoire sur le solide lutteur nègre Jack Claybourne dans le combat principal de la séance de lutte présentée hier soir à l'Auditorium de Verdun, alors qu'il prit les premières et troisième chutes sur ce scientifique lutteur.

Cette rencontre a fourni un match des plus intéressants. Le lutteur juif prit la première chute en 19 minutes, grâce à sa fameuse prise de tête, mais Claybourne revint à la charge six minutes plus tard avec son fameux "foul nelson". La fin se produisit de façon inattendue. Claybourne tenta de porter une savate mais Shapiro l'évita et le nègre s'écrasa lourdement au matelas. Tout étourdi, il fut une proie facile pour Shapiro, qui le saisit pour lui appliquer une solide prise de tête et lui coller les épaules au bout de 20 minutes.

Dans la semi-finale, Maurice Letchford a remporté la victoire au bout de 16 minutes, alors qu'Al Korman fut disqualifié, pendant que Tiger Delisle a défait Juan Lopez en 12 minutes dans le combat spécial.

Dans les préliminaires, Paul Ducher a annulé contre Bob Steele pendant que Jean-Louis Renaud a aussi fait match nul contre Jack Britton dans le premier combat de la soirée.

Suspension et bourse confisquée

Laurel, Maryland, 29. — Les commissaires de la piste de Laurel ont annoncé hier qu'ils avaient suspendu l'entraîneur G. L. Hamilton pour le reste du meeting, par suite d'une analyse de salive de Cris, un cheval qui a gagné la septième course, le 24 octobre.

En même temps que Hamilton, tous les chevaux appartenant à W. J. Susini, de Laurel, et palefrenier, John Welsh, ont été suspendus pour le reste de la réunion.

L'affaire a été référée à la Commission de turf du Maryland. La décision des commissaires ordonne en même temps d'accorder la première bourse de la bourse en question à H. G. Bedwell, propriétaire du cheval Ace Call, qui est arrivé deuxième. La deuxième bourse sera donnée au propriétaire de Pollenator, qui est arrivé troisième, et la troisième au propriétaire de Dulie, qui est arrivé quatrième.

Les joueurs engagés par le Canadien

La direction du Canadien a pu annoncer hier la liste des joueurs qui ont signé leur contrat avec les habitants en vue de la saison qui doit être inaugurée dimanche soir, au Forum, alors que les Bruins seront opposés aux protégés de Dick Irvin et l'on constate que plusieurs changements ont été faits et que l'on verra de nombreuses nouvelles figures. Tous les joueurs ont signé leurs contrats à l'exception de Johnny Quilty, qui attend que certaines formalités soient remplies avant d'apposer sa signature. Les conditions sont acceptées et d'ici une journée ou deux Quilty aura fait comme les autres joueurs.

Patrick a annoncé que les joueurs suivants sont sous contrat: le gardien de buts Bert Gardiner, les défenses Cliff Goupille, en Reardon, Tony Graboski, Doug Young et Alex Singush; les ailiers gauches Toe Blake, Ray Gettiffe, Jack Adams, Louis Trudel et Murph Chamberlain; les centres Paul Haynes et Elmer Lach, et les ailiers droits Joe Benoit, Charlie Sands et Tony Demers.

TROIS JOUEURS A NEW-HAVEN

En même temps, Patrick a annoncé que Georges Mantha, Paul Drouin et Peggy O'Neil ont été envoyés sous option aux Aigles de New-Haven, avec qui ils formeront une ligne d'avants. Tous trois sont sujets à être rappelés par les habitants. Mantha et Drouin sont deux vétérans des Canadiens, tandis que O'Neil a été obtenu des Barons de Cleveland le printemps dernier, en échange pour Bill Summerhail.

"Nous renversons la procédure des autres clubs, qui envoient leurs jeunes joueurs à des clubs-fermes pour leur faire acquiescer de l'expérience, et se servent de vétérans, a déclaré Patrick. Nous nous servirons des recrues, tandis que certains des vétérans ont été envoyés à New-Haven". Patrick a révélé que des joueurs qui ont signé, Demers qui avait un contrat de l'an dernier qui n'est pas expiré, Singush est emprunté des Aigles, avec lesquels il a joué l'hiver dernier. Demers a quitté les rangs amateurs peu avant la fin de la saison dernière, après avoir joué avec les Braves de Valleyfield, dans la ligue Provinciale, qui a suspendu ses activités pour la prochaine saison.

Des trois joueurs envoyés hier à New-Haven, O'Neil et Drouin ont déjà joué dans les ligues mineures, mais ce sera la première fois que Mantha jouera pour un club professionnel autre que les Canadiens.

Georges a fait ses débuts avec les Canadiens en 1928. Reconnu comme un patineur rapide, Mantha a été souvent victime d'accidents. Il a été l'une des vedettes des éliminatoires au printemps de 1931, lorsque les Canadiens ont remporté leur dernier championnat mondial.

Mantha a connu sa meilleure saison en 1937-38 lorsqu'il a amassé un total de 42 points — 23 buts et 19 assistances, obtenant la deuxième place en buts.

En tant que Walter Buswell, le vétérinaire joueur de défense, est concerné, les Canadiens en ont fini avec lui. Il a refusé de signer un contrat la semaine dernière et il a quitté St-Hyacinthe. Les Canadiens ont déclaré alors qu'ils ne s'inquiétaient pas de lui.

Le club New-Haven a quitté le camp d'entraînement de St-Hyacinthe hier pour retourner chez lui. Les Aigles ouvriront la saison de la ligue Américaine demain soir contre Providence. Mantha, Drouin et O'Neil partiront ce soir pour aller se joindre aux Aigles.

Dix combats seront disputés

Les trois rencontres principales qui marqueront le tournoi de boxe amateur présenté à la Y.M.H.A., demain soir, tous trois de cinq rondes, ont été complétées au cours de la journée d'hier et annoncées par Louis DeZwerek.

En plus du combat entre Joe Debrosky et Emile Gentile, qui suscite un intérêt très considérable, une rencontre a été bâclée dans la catégorie de 160 livres, qui ne manquera pas d'intéresser très hautement les supporters de la boxe amateur.

Cette rencontre mettra aux prises le solide porte-couleurs du club Champêtre, René Lafaye, qui sera opposé au populaire porte-couleurs de l'association qui présente la séance de boxe, Maxie Spoon. Tous deux sont de redoutables coigneurs et plusieurs prédisent que cette rencontre se terminera par une mise hors de combat.

Le troisième combat de cinq rondes mettra en lice le populaire porte-couleurs du club Montcalm, Henri Murray qui sera opposé à un autre boxeur de la Y.M.H.A., Sammy Jacobs, le solide poids-coq juif. On s'attend ici encore à une rencontre très intéressante car une grande rivalité existe entre les deux adversaires aux prises.

Sept rencontres de trois rondes supporteront ces trois combats fort intéressants. Les meilleurs boxeurs des différents clubs de Montréal en viendront aux prises dans une série de rencontres bien balancées.

On rapporte que la vente des billets est très élevée et les amateurs feraient bien de réserver leurs billets à l'avance afin de ne pas être déçus.

Geo Wright est en tête des compteurs

Toronto, 29. — De nouveaux joueurs ont pris les devants dans la course au championnat des compteurs du football. George Wright, le vétéran des Tigers de Hamilton, a compté six simples et un converti contre Montréal samedi et il est passé en première position du classement, avec un total de 17 points.

Voici les statistiques:

Geo. Wright, Hamilton	T. B. P. S. C. Pt.
Mullins, Montréal	2 0 10 117
Mullins, Montréal	2 0 10 112
Mullins, Montréal	2 0 10 111
A. Stukus, Argos	0 3 0 2 11
Daley, Ottawa	2 0 0 10 10
Golab, Ottawa	2 0 0 10 10
Tremblay, Ottawa	1 1 0 1 9
Sward, Ottawa	1 0 3 0 8
Herman, Ottawa	0 0 1 7 7
Noseworthy, Montréal	0 0 6 0 6
Coutter, Argos	1 0 1 0 6
West, Argos	1 0 0 0 5
Mozynah, Ottawa	1 0 0 0 5
Sprague, Ottawa	1 0 0 0 5
Haest, Ottawa	1 0 0 0 5
McCarthy, Ottawa	1 0 0 0 5
Daniels, Montréal	1 0 0 0 5
Morris, Argos	1 0 0 0 5
Tommy, Ottawa	1 0 0 0 5
Storey, Argos	1 0 0 0 5
Murphy, Hamilton	1 0 0 0 5
Wandell, Argos	1 0 0 0 5
Perley, Ottawa	1 0 0 0 5
Burke, Ottawa	0 0 4 0 4
Follwell, Argos	0 0 3 1 4
Burns, Montréal	0 0 1 0 1
Selkirk, Argos	0 0 1 0 1

O.R.F.U.

T. B. P. S. C. Pt.	T. B. P. S. C. Pt.
Tunncliffe, B. Beach	1 2 1 13
Galloway, Sarnia	0 3 0 2 11
Woods, B. Beach	0 3 0 2 11
Woodcock, Sarnia	0 3 0 2 11
O. Gibb, Hamilton	0 3 0 2 11
Porter, B. Beach	0 3 0 2 11
W. Gibb, Hamilton	0 3 0 2 11
I. Norris, Sarnia	0 2 0 0 6
Morin, B. Beach	1 0 0 0 5
Demarche, Hamilton	1 0 0 0 5
Palchowski, Sarnia	1 0 0 0 5
Alexander, B. Beach	1 0 0 0 5
Perry, Sarnia	1 0 0 0 5
Dudley, Camp Borden	1 0 0 0 5
Crowe, Balmly Beach	1 0 0 0 5
Thompson, B. Beach	1 0 0 0 5
H. Awey, Hamilton	1 0 1 0 4
Reynolds, Camp Borden	1 0 1 0 4
Walker, B. Beach	1 0 1 0 4
Melkie, Camp Borden	1 0 1 0 4
Thorne, Sarnia	1 0 1 0 4
Geary, Sarnia	1 0 1 0 4
Scheiers, Sarnia	1 0 1 0 4
Butler, Sarnia	1 0 1 0 4
Eckle, Balmly Beach	1 0 1 0 4
Barron, Balmly Beach	1 0 1 0 4
Reynolds, B. Beach	0 0 0 1 1

Cornwall bat le Providence

Cornwall, 29. — Les Rouges de Providence ont terminé leur série de joutes-exhibitions en perdant par le score de 3 à 2 aux mains des Colants de Cornwall, de la ligue Québec Senior, ici, hier soir, devant une foule de 1,500 amateurs.

Alignement des équipes: Providence: Buts: Karakas; défenses: Tapin et Jackson; centre: Shill; ailes: Sherwood et Giroux. Subs.: E. Ambois, Steel, Demarco, Cook, H. Ambois, Beland, McDonald.

CORNWALL. — Buts: Dion; défenses: Gille et Dupuis; centre: Forgy; ailes: Brown et Maundrell. Subs.: Simon, Boll, Hayes, Gardner, Shaw, Payette, Kelly et Forgel. Arbitres: J. Denny et E. Conant.

Première période	Deuxième période	Troisième période
Aucun point.	Aucune punition.	Aucune punition.
1-Providence, Tapin 11.30	2-Cornwall, Gardner 14.25	Punitions: Jackson et Tapin.
3-Cornwall, Gardner 1.27	4-Providence, Giroux 3.07	5-Cornwall, Brown 4.31
Punition: Gillie.		

Ils peuvent devenir professionnels

Edmonton, 29. — La Canadian Amateur Hockey Association a accordé hier à Bill Mosienko et Andy Brangan, deux joueurs juniors de Winnipeg, la permission de signer des contrats professionnels.

Mosienko, un avant, et Brangan, un joueur de défense, étaient avec les Monarchs de Winnipeg l'hiver dernier, et la C.A.H.A. a rendu sa décision après avoir consulté les directeurs des Monarchs et les officiers de la Manitoba Amateur Hockey Association.

On croit savoir que Mosienko signera avec les Eperriers Noirs de Chicago de la N.H.L., qui l'envoient sous option aux Rouges de Providence, dans la ligue Américaine.

La part des Yankees et des Cardinaux

Chicago, 29. — Le commissaire K. M. Landis a annoncé hier soir le partage des sommes qui reviennent à chacun des Yankees de New-York et des Cardinaux de St-Louis, des recettes de la Série Mondiale.

Chaque club se partagera \$20,220. Les Yankees ont voté 42 paris de \$546 chacune, laissant le reste pour sept autres employés du club. 28 Cardinaux recevront \$711 chacun, et les \$300 qui restent seront partagés entre deux employés.

Causeries de M. Emile Maupas

M. Emile Maupas donnera deux conférences à la radio, au Réveil Rural, à 1 h. 30 p. m., le mercredi 30 courant et le 6 novembre. La première portera sur les sports d'été et la deuxième sur les sports d'hiver.

Les clubs devraient craindre les Ailes Rouges

Détroit, 29. — Les Ailes Rouges de Détroit batailleront cet hiver pour regagner le prestige perdu au cours des deux dernières saisons. Deux têtes valent mieux qu'une et aussi les Ailes seront dirigées cette saison par Jack Adams et par Ebbie Goodfellow. Adams dirigera l'équipe du banc des joueurs et Goodfellow jouera sur la défense tout en étant instructeur de l'équipe.

De bons vétérans seconderont Goodfellow, entre autres Bruneteau Syd Howe, Cecil Dillon. De bons jeunes joueurs comme Jimmy Orlando de Montréal, Alex Motter, Gus Giesbrecht, Connie Brown, Sid Abel supporteront les vétérans. Le Detroit a commencé sa reorganisation l'hiver dernier et se classa en cinquième position. Plusieurs de ses jeunes joueurs ont démontré une grande habileté et ils feront certes beaucoup mieux, cette saison. Plusieurs joueurs amateurs sont mis à l'essai et quatre d'entre eux ont déjà signé le contrat professionnel. Les locaux ouvriront leur saison le 3 novembre contre l'Américain et seulement qu'une chose est certaine. Un nouveau gardien de buts sera dans les filets du club Detroit.

Tiny Thompson, le vieux maître, a quitté le club pour devenir gérant du club Buffalo. Son successeur dans les buts sera probablement Johnny Mowers, sensationnel cerbère amateur du club Niagara Falls dans la ligue Ontario. Mowers signa pour les Wings l'hiver dernier et se distingua pour le club Omaha, ferme du Detroit, dans l'Association-Américaine. Les autres aspirants au poste de Thompson sont Jimmy Franks des Capitols d'Indianapolis, Floyd Perras, du Cornwall et cette saison du Pontiac de Detroit. Les amateurs qui ont été enrôlés sont Jud McAlce, Art Herchenrater, Dick Behling et Bill Jennings. McAlce brilla pour Oshawa et les autres dans la ligue de Windsor, la saison dernière.

Goodfellow ne dit pas quel sera son alignement pour la joute d'ouverture. Adams déclare que le groupe de jeunes joueurs à son camp d'entraînement est le plus impressionnant de l'histoire du club Detroit.

Le Canadien visitera la vieille capitale

Québec, 29. — L'ouverture officielle de la saison du hockey à Québec se fera demain soir, à 8 h. 30, par une joute entre le Canadien, de la N. H. L. et les As du 8e Régiment, dirigés par Don Peniston. Pour la majorité des amateurs locaux, cette partie sera beaucoup plus importante qu'une simple exhibition car, selon ce que l'on entend un peu partout, quantité d'amateurs veulent se faire une opinion des As durant la soirée. Si le club local donne satisfaction, la saison sera un succès même avant son ouverture. On comprend ainsi pourquoi tous les amateurs sont anxieux d'assister à la joute et aussi pourquoi la direction des As n'hésite pas à dire que l'équipe locale fournira une opposition surprenante aux fameux hommes de Dick Irvin.

Le Canadien a, tout comme les As, une équipe nouvelle sur la glace et il tiendra à conserver dans la vieille capitale la réputation actuelle du circuit majeur. Les visiteurs ne donneront aucune chance à leurs rivaux et les As, de leur côté, n'épargneront rien pour gagner. Cette rivalité naturelle est encore la meilleure garantie d'une joute excitante.

Séance mixte au Forum, demain

Les fervents de la lutte seront de nouveau conviés pour demain soir au Forum alors que le matchmaker Eddie Quinn offrira un programme mixte. Les combats de demain soir comprennent en effet des rencontres de lutte et un match entre un pugiliste et un lutteur.

Nous n'approuvons aucunement le combat Robert-Shanks car nous croyons sincèrement que ce genre de sport n'est nullement recommandable mais enfin le public est libre d'encourager les programmes mixtes et nous n'insistons pas davantage.

En ce qui concerne le programme de lutte nous croyons que les fervents du genre libre auront pour leur argent car la finale met aux prises deux lutteurs qui jouissent d'une bonne réputation et qui sont de taille à fournir un combat intéressant et fort mouvementé.

Rudy Dusek rencontrera Tommy O'Toole dans un match de deux dans trois limité à 90 minutes. Lou Plummer fera face à Abe Yourest, l'un des plus sensationnels athlètes juifs des États-Unis. Maurice Robert et Frank Valois auront chacun un adversaire dans les deux premières préliminaires de la soirée.

Première pratique sur la glace

Les Bruins de Boston ont "étrénné" la glace du Forum hier après-midi lorsqu'ils ont tenu une pratique d'une heure. La glace était à peine prête lorsque les Bruins, se sont arrivés ici dimanche soir, se sont mis à patiner, sous la direction de leur gérant Art Ross.

Les Bruins passeront la semaine ici, attendant la première joute de la saison de la N. H. L., dimanche prochain contre les Canadiens, qui viendront à Montréal pour la première fois que dimanche. Les habitants termineront leur entraînement à Saint-Hyacinthe. Les Bruins pratiqueront de nouveau aujourd'hui.

Vitt n'est plus gérant à Cleveland

Cleveland, 29. — Les Indiens de Cleveland ont terminé l'un des chapitres les plus bizarres de l'histoire du baseball hier en "congé d'ant" Oscar Vitt, le gérant du club qui a failli être victime d'une révolte de 12 de ses joueurs, qui ont demandé aux propriétaires du club de se débarrasser d'Oscar Vitt. Vitt lui-même n'a pas été étonné d'apprendre qu'il n'a pas été réengagé.

Le président du club, Alva Bradley, a annoncé ainsi la décision des directeurs: "Nous avons décidé de ne pas renouveler le contrat de Vitt".

Chez lui, à Oakland, Californie, Vitt a déclaré: "Je ne puis dire que je suis étonné. Je n'ai jamais discuté avec les directeurs du club les plans pour la prochaine saison et je savais longtemps avant la fin de la saison que, à moins de changements considérables, il me serait impossible de continuer à diriger le club dans les circonstances actuelles".

"Il me semble que ces changements ne sont pas faits, et je suis satisfait. J'ai gagné beaucoup d'argent avec les Indiens depuis trois ans et je ne regrette rien. A moins d'obtenir une position qui me rapportera un salaire assez élevé, je crois que je prendrai ma retraite. J'offre mes meilleurs souhaits — et aussi ma sympathie — à celui qui sera choisi comme mon successeur".

La décision du club a donné lieu à de nombreuses conjectures au sujet du gérant des Indiens pour 1941.

Je ne sais pas encore quand le nouveau gérant sera nommé, ou qui il sera, a dit Bradley après une assemblée des directeurs.

Bradley a dit qu'il a reçu de nombreuses demandes, mais on est généralement d'avis que Bucky Harris est le candidat le plus sérieux au poste de Vitt. Luke Sewell, un instructeur des Indiens, Roger Peckinpaugh, un ancien gérant du club, et Mickey Cochrane, ex-gérant de Detroit, sont aussi mentionnés comme candidats au poste de 15e gérant du club depuis sa formation. Bradley a confirmé, la semaine dernière, les rumeurs voulant qu'il ait eu des entretiens avec Harris et Sewell à ce sujet.

Vitt, qui est venu à Cleveland en 1938 après avoir conduit les Bears de Newark au championnat de la ligue Internationale, a conduit les Indiens en deuxième place de l'Américaine cette année, à une partie seulement de Detroit, qui a remporté le championnat. Les Indiens ont été troisièmes en 1939 et 1938.

Vitt est le cinquième gérant qui ait dirigé Cleveland depuis que Tris Speaker a remporté le seul championnat des Indiens en 1920. Jack McAllister, Peckinpaugh, Walter Johnson et Steve O'Neill ont succédé à Speaker et précédé Vitt.

Le lanceur Bob Feller, qui avait participé à la "révolte", s'est contenté de dire: "J'espère que tout sera pour le mieux".

Match nul entre Robert et Fk. Valois

Maurice Robert et Frank Valois ont bataillé pendant 90 minutes hier soir sans pouvoir décider de la victoire dans le combat principal mis à l'affiche par le promoteur Ray Lamontagne, à la salle du Marché Saint-Jacques, et ce combat n'a pas manqué de fournir une exhibition intéressante car les deux poids-lourds ont combattu à chances égales du commencement à la fin et lorsque le temps expira chaque luttteur avait réussi à prendre une chute.

Maurice Robert prit l'avantage en remportant la première chute au bout de 41 minutes à la suite d'un combat des plus serrés et semblait destiné à remporter la victoire alors que Valois, faisant preuve de la tenue courageuse qu'on lui connaît, s'assura la deuxième chute en 28 minutes. Les deux adversaires travaillèrent ferme par la suite mais ne purent réussir à assurer la chute décisive.

En semi-finale, Eddie Marquette et René Bélair ont aussi fait combat nul, pendant que Tony Parkin a défait Jack Miller en 14 minutes dans la rencontre spéciale, lorsque Miller fut disqualifié.

Alex Tesluck l'a emporté sur Kid Brown en 9 minutes dans une des préliminaires, alors que Jean Latreille et Ernie Arthur ont annulé dans le premier combat de la soirée.

Les trophées sont décernés

Toronto, 29. — Mme Dorothy Walton, de Toronto, championne du Canada et d'Angleterre, au badminton, a été nommée gagnante du trophée Lou Marsh, comme étant la femme-athlète qui s'est le plus signalée au cours de l'année. Kay Gagné, receveuse d'une ligue de Toronto, gagne le trophée Norman Craig.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Faits divers

Vol à main armée

Un bandit armé d'un revolver a fait hier soir irruption dans la confiserie Mary Lee Candy Shop, 468 ouest, rue Sainte-Catherine, à 7h. 35, et s'est emparé de la somme de \$20. Mlle Germaine Dussault, gérante de l'établissement, était seule au moment de l'attentat et dut remettre l'argent après avoir été menacée par l'intrus. La police fait enquête.

Quatre personnes blessées

Quatre citoyens de Lachine ont été blessés dont l'un sérieusement lorsque l'auto dans laquelle ils voyageaient vint s'écraser contre l'angle d'un immeuble du ministère du Transport hier après-midi vers 2h. 45 à l'intersection de la rue Saint-Joseph et de la Sixième avenue. Les blessés sont MM. Paul Henri Rhéault, 30 ans, 47 rue Broadway; Napoléon Laforce, 53 ans, 128, 16ème avenue; Armand Larivière, 31 ans, 51 16ème avenue, et Alcide Joly, 29 ans, 11ème avenue. Seul M. Rhéault fut grièvement blessé, ayant subi des lésions internes ainsi que de profondes coupures et des contusions généralisées. Les autres occupants de la voiture de M. Rhéault ne reçurent que des blessures superficielles.

Mort d'un accidenté

M. Fernand Morin, 23 ans, 1243 rue Dorion, a succombé hier à l'hôpital Victoria, à une fracture du crâne résultant d'un accident d'auto survenu samedi soir dernier à l'intersection de la rue Saint-Laurent et Rachel alors que l'auto conduite par le défunt heurta une auto puis un tramway.

Cycliste grièvement blessé

M. Walter Patole, 32 ans, 1111 est rue Lagacière, a été grièvement blessé vers 5h. 20 hier après-midi quand la bicyclette qu'il conduisait entra en collision avec une auto au coin des rues Panet et Craig. La victime souffre de lésions internes, une fracture de l'épaule droite et des plaies contuses généralisées.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

BURNETT'S

LONDON DRY

GIN

40oz. \$3.50 25oz. \$2.30

"A ÇA DE MIEUX"

Distillé et embouteillé par Distillers Corporation Limited, Montréal LK7

QUEL EST CE BREUVAGE QUI EST À LA FOIS SEC ET LEGER?

LA FRONTENAC BLEUE

UN EXCELLENT APÉRITIF

PARCE QU'IL EST SEC

UN MERVEILLEUX RAFRAÎCHISSEMENT

PARCE QU'IL EST LÉGER

LA LAGER

Frontenac

Blonde

